

De nous à VOUS

Bulletin municipal d'information d'Essert ÉTÉ 2019 - N°50

FORÊT COMMUNALE MISE EN PLACE DE PARCELLES D'AVENIR

SECUMUM P9



Bornes de recharge
pour véhicules
électriques

TRAVAUX P22



Construction des
vestiaires du foot

PORTRAIT P30



Des nouvelles de
nos patineurs qui
continuent d'évoluer
dans l'excellence !

BUDGET

Compte
administratif 2018



www.essert.fr



LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ

La mémoire de votre santé

Le Dossier Médical Partagé (DMP) est un carnet de santé numérique qui conserve et sécurise vos informations de santé.

Plus de 4,5 millions de personnes, dont presque 9000 dans le Territoire de Belfort, ont ouvert ce carnet de santé numérique.

Votre DMP mode d'emploi :



Comment créer votre DMP ?

- en ligne sur le site dmp.fr
- en pharmacie ou auprès d'un professionnel de santé équipé d'un logiciel adapté
- en CPAM, auprès d'un conseiller



Quelles informations contient votre DMP ?

- votre historique de soins des 24 derniers mois
- vos pathologies et allergies éventuelles
- vos résultats d'examens (radios, analyses, etc.)
- et bien d'autres informations



Qui peut accéder et alimenter votre DMP ?

À part vous, seuls les professionnels de santé de votre choix (médecin traitant, infirmier...) peuvent le consulter.

Quels sont les avantages du DMP ?

- **Garder sereinement vos données de santé en ligne** et les mettre à disposition des professionnels de santé qui vous prennent en charge (médecins, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, etc.).
- **Simplifier la transmission de vos antécédents médicaux** et de votre état de santé lors de vos consultations.
- **Éviter les examens, prescriptions inutiles** ou les interactions entre médicaments.
- **Mieux vous prendre en charge en cas d'urgence** en gagnant un temps précieux... Vous avez toujours à disposition un historique des examens : hospitalisation, soins médicaux et dentaires, radiologie, biologie, etc. Ainsi que le nom des médicaments que l'on vous a prescrits.



Le DMP est un service en ligne proposé par l'Assurance Maladie. Il est hautement sécurisé et vous en contrôlez l'accès. À part vous, seuls les professionnels de santé autorisés peuvent le consulter.

* La liste des régimes autorisés à la création d'un DMP sur Internet se trouve sur dmp.fr

Pour en savoir plus

- Rendez-vous sur dmp.fr
- Contactez un conseiller du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

0 810 331 133 Service 0,06 € / min * prix appel

Avec l'appli DMP...

...consultez vos informations de santé sur smartphone et tablette



AGIR ENSEMBLE, PROTÉGER CHACUN

SOMMAIRE

MUNICIPALITÉ 5

- Transport de Personnes à Mobilité Réduite Optymo
- Repas des Présidents d'association
- 24 commerçants, dont 19 Essertois participent à notre Bulletin Municipal
- Un Label de reconnaissance
- Becom 2at expert en téléphonie d'entreprise, vidéosurveillance et alarme
- Carré d'eau

AGENDA 7

SECUMUN 8

- Participation citoyenne
- Bornes de recharge pour véhicules électriques

INFOS ADMINISTRATIVES 10

- Cartes d'identité : préparez-vous avant l'été...
- Départ / arrivée
- 16 ans, le recensement
- La JDC et le smartphone...
- Répertoire électoral unique... Êtes-vous bien inscrits ?
- Nouveaux horaires de la trésorerie
- L'entretien de la ville, c'est nous et vous...

BUDGET 14

- Compte administratif 2018
- Budget Primitif 2018

GESTION 20

- Point sur l'endettement

VOIRIE 22

- Construction des vestiaires du foot
- Radar pédagogique
- Forêt communale
- Rafrâichissement du lavoir

MÉDIATHÈQUE 24

- Dis-moi dix mots sous toutes les formes
- L'été à la médiathèque
- Lucie... c'est fini !
- Le printemps des poètes
- La Médiathèque d'Essert recherche des bénévoles pour renforcer son équipe

LA VIE DU CCAS 26

- Budget du CCAS
- Les Ateliers Bons Jours : comment mieux dormir ?
- La canicule et nous !
- Adaptation de l'habitat
- Journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme
- Goûter de printemps
- Quatrième anniversaire pour les maisons Âges&Vie d'Essert
- Premiers secours
- 6e édition Carte Avantages Jeunes 2019/2020
- Domicile 90, pour soutenir les personnes fragiles
- Appel aux dons

PORTRAIT 30

- Des nouvelles de nos patineurs qui continuent d'évoluer dans l'excellence !

LES ASSOCIATIONS 31

- La prolifération des chats : l'affaire de tous !
- Un tournoi u7-u9 très réussi et de qualité
- Michel Jacquinet et Raymonde Gerbereux
- Activités du Foyer Culturel et Social d'Essert 2019-2020
- Fête de la Jeunesse du 25 mai
- Théâtre à Essert
- Assemblée Générale du Comité des Fêtes
- Remise des prix du Concours des maisons fleuries 2018
- EEN « Agit-hâteur » d'idées
- Commémoration de l'armistice
- L'expo-vente du Réveil
- Soirée diaporama
- En juillet prochain à Essert, jumelage et jardinage feront bon ménage

ÉTAT CIVIL 38

NEURONES EN ACTION 38

TRIBUNES 39



LE MOT DU MAIRE

Chères Essertoises
Chers Essertois

Le dernier budget de cette mandature 2014 – 2020 vient d'être voté.

Un budget inscrit dans notre esprit pragmatique à savoir un budget sincère et responsable.

Le budget d'une commune c'est l'acte le plus important pour celle-ci. Il permet d'assurer le fonctionnement quotidien de la commune et de réaliser ses investissements. Un budget répondant au défi de nos villes et de nos concitoyens : révolution numérique, transition énergétique et écologique, sans oublier les fonctions régaliennes de nos collectivités sécurité, écoles, santé.

Demain, un projet de maison médicale devrait voir sa réalisation et finalisation avant la fin de ce mandat.

Projet pour lequel votre maire s'est investi avec différents intervenants au maximum des possibilités juridiques et administratives mises à sa disposition.

Mais bien sûr chers amis sans aucun impact financier pour notre commune à savoir vos impôts (comme d'autres projets déjà réalisés).

Malgré une baisse de 565 038 € de nos dotations sur la période 2012 – 2018 nous avons respecté mon engagement de 2008 de ne pas augmenter les différents impôts de notre commune.

Je ne peux que me féliciter de ce choix audacieux, mais oh combien contributif au pouvoir d'achat de nos familles Essertoises quelque peu malmenées par la conjoncture économique ainsi que par la politique de nos instances dirigeantes.

Nous avons su redonner du cœur à notre belle petite ville d'Essert.

Dynamisme de nos commerces, nombreuses et belles nouvelles constructions, sans oublier un mieux-vivre à travers la mise en sécurité de nos voiries ainsi que la création d'un très beau parc sur les Hauts d'Essert.

Bonnes vacances à vous.

Amicalement,

Votre Maire, Yves GAUME



Un format plus conséquent pour ce bulletin, budget oblige, mais aussi par l'action de nos commerçants contributifs. Essert a débuté l'année avec beaucoup d'activités déclinées au fil des pages, ainsi que de belles actions d'Essertois et pour nos anciens ; une nouvelle comptable, des félicitations, des champions... Bonne lecture à tous !

Nathalie Dufour
Chargée de communication



ESSERT POLISSAGE

12 b ZAC du Port - 90850 Essert
Tél. +33 (0)3 84 90 29 14
Port. 06 08 35 77 23
Fax. +33 (0)3 84 22 08 16
e-mail : contact@essertpolissage.fr

PRESTATIONS POUR LES PARTICULIERS :

- Affûtage couteaux, ciseaux
- Aiguillage lames de tondeuse, haches, serpes
- Décapage par sablage ou polissage de petites pièces en métal (acier, alu, inox, fonte, laiton)



S.A.S KALBE

Transport
Travaux Publics
Pose de pavés
Pose d'enrobés
Démolition
Curage d'étang

2 rue du Général de Gaulle 90850 ESSERT
Tél. 03 84 22 34 24 / Fax 03 84 58 12 00
E-mail : sa.kalbe@wanadoo.fr

www.kalbe-tp-90.fr

BEURRE - ŒUFS - FROMAGES

Demi-Gros - Détail



S.A LAITERIE POIREL
POIREL
MAITRE FROMAGER

Halles Ville et Vosges - BELFORT

Toute bonne Table mérite bons fromages

MOBILITÉ

Transport de Personnes à Mobilité Réduite Optymo

En place depuis plusieurs années, le Transport de Personnes à Mobilité Réduite (TPMR) est un service Optymo spécialisé, personnalisé et collectif qui s'effectue d'adresse à adresse à travers les communes du Territoire de Belfort.



NOUVEAU :
service
accessible aux
personnes
âgées de 90 ans
et plus

Cette offre est complémentaire du réseau Optymo et ne se substitue ni à un service de taxi, ni à un véhicule sanitaire léger ou ambulancier. Les trajets sont effectués avec des véhicules adaptés à tout type de handicap.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Ce service est accessible du lundi au samedi de 8h à 18h30 (hors jours fériés) sur réservation préalable. Elle peut se faire :
- sur simple appel au 03 39 02 11 02
- par courriel à optymo@synergihp.fr
- par SMS au 06 31 71 00 39

CONDITIONS D'ADMISSION

Le service est accessible, de plein droit, aux personnes majeures en situation de handicap. Elles doivent posséder un Pass Optymo et être bénéficiaires d'une carte d'invalidité avec un taux supérieur ou égal à 80%. Le tarif est de 2€.

NOUVEAUTÉ 2019

Sous réserve de disponibilité, le service est maintenant accessible aux personnes âgées de 90 ans et plus. Pour cela elles doivent posséder un Pass Optymo et avoir fait la demande préalable (courrier + copie de la pièce d'identité) auprès du SMTC.



CONTACT

SMTC
Jonxion-Parc d'innovation
Belfort-Montbéliard
Avenue de la gare TGV
90400 Meroux



EN SAVOIR PLUS

En agences Optymo
ou sur www.optymo.fr

QUELQUES CHIFFRES 2018 POUR ESSERT

Bus Ligne 5

607 240 voyages

Meilleur mois :
mars > 65631 voyages

Vélos

933 locations

Meilleur mois :
mai > 142 locations

Voitures

120 locations

Meilleur mois :
novembre > 25 locations

CONVIVIALITÉ

Repas des
Présidents
d'association

Le Maire Yves Gaume et Nathalie Dufour ont plaisir chaque année à réunir les Présidents d'association et leurs conjoints à la Paillote Comtoise. Une soirée où ils peuvent se rencontrer et avoir le temps de discuter en toute simplicité.



Yves Gaume
et Nathalie Dufour



17 convives ont répondu à cette invitation, dont les chefs de file des associations : Nathalie Bugolo, Patrick Forcinal, Philippe Pignard, Jean-Paul Develter, Daniel Kastler, Véronique Genet, Daniel Gsesner, Pierre Luchesa, Alain Lehec, Pierre Monnier et Joël Régner.

REMERCIEMENTS

24 COMMERÇANTS, DONT 21 ESSERTOIS
PARTICIPENT À NOTRE BULLETIN MUNICIPAL

Chers amis

Un très très grand merci à vous tous pour votre participation publicitaire à notre bulletin communal de Nous à Vous. Toujours à vos côtés pour défendre vos activités quelque peu malmenées dans la conjoncture actuelle, de tout cœur, je vous adresse mes félicitations pour votre civisme et encore mille remerciements pour votre contribution financière à notre commune, soit plus de cent mille euros sur ces deux mandats. J'invite les habitants d'Essert à vous réserver leur meilleur accueil à travers vos activités diverses.



Yves Gaume
Maire d'Essert



MÉRITE

UN LABEL DE
RECONNAISSANCE

Le Territoire de Belfort avec le Conseil Départemental et la Maison de l'emploi (MIFE) est l'un des premiers à avoir adopté le label Empl'itude.



Le 14 mars, le Président du Conseil Départemental Florian Bouquet et Valérie Brenot, Directrice de la MIFE, ont remis à l'entreprise Kalbe, qui œuvre dans les travaux publics, ce label mettant en valeur les entreprises vertueuses, qui vont à la rencontre des jeunes en phase de réinsertion.

André Kalbe et Johanna, Directrice adjointe s'impliquent par leur action en faveur de l'emploi et du développement local. Yves Gaume, a souligné les valeurs humaines et le paternalisme « au bon sens du terme » de ces petites entreprises compétitives à la réactivité immédiate. L'obtention du label nécessite des formalités parmi lesquelles, la réalisation d'un diagnostic et la présentation devant un jury, tandis que l'entreprise bénéficiaire se verra offrir une palette de services.

Ce dispositif favorise l'insertion des jeunes par l'alternance, l'apprentissage, la prise en compte du handicap, en facilitant le recrutement, tandis que les collectivités aident les entreprises à travers leurs commandes. Enfin, il permet de réduire le nombre de bénéficiaires du RSA dans le département, dès lors que ceux-ci retrouvent du travail.



Nous renouvelons nos
félicitations à André et
Johanna pour cette excellence.

COMPÉTENCES

Becom 2at expert en
téléphonie d'entreprise,
vidéosurveillance et alarme

Entreprise familiale à taille humaine depuis 2011, la société Becom 2at part à la conquête du marché national tout en gardant ses valeurs auxquelles elle tient tant : la proximité, le service, la satisfaction du client et des tarifs attractifs.

L'entreprise intervient sur différents domaines d'activité qui sont : téléphonie d'entreprise. Précurseur en VoIP, Becom 2at vous apporte des solutions sur mesure. Exigez un professionnel expérimenté ! Opérateur réseaux pour les entreprises, Becom Opérateur dimensionne et déploie vos liens suivant vos besoins. ADSL, SDSL, Fibre optique, hébergement, etc. Becom 2at est une société en plein développement, créant ainsi de l'emploi localement, mais également sur le plan national avec les ouvertures prochaines de 5 nouvelles agences : Reims, Valence, Bordeaux, Rennes et Bourges.

VIDÉOSURVEILLANCE
ET ALARME POUR
PARTICULIERS ET
PROFESSIONNELS

Ses systèmes nouvelles générations allient sécurité et domotique afin de répondre à toutes vos attentes.

AIDE À LA PERSONNE

Solutions innovantes de prévention des chutes et de détection des risques. Maisons de soins ou particuliers, faites appel à Becom 2at pour plus de sérénité.

SATISFACTION GARANTIE

Aujourd'hui, nos clients sont nos meilleurs commerciaux. C'est leur satisfaction qui les fait avancer chaque jour !



CONTACT

Becom 2at
61 rue du Général de Gaulle - 90850 Essert
03 84 46 14 35 - www.becom.pro



AQUATIQUE

Carré d'eau

La boutique devenant obsolète, Claire et Bryann Babey ont ré-ouvert ce 1^{er} juin, dans un bâtiment flambant neuf de 300 m², avec seulement 15 jours de fermeture.

Dès l'entrée un showroom décline spas, saunas, équipements robotiques et de sécurité pour les piscines, mobiliers d'extérieur... L'installation ou rénovation de piscines reste toujours le cœur de métier tout comme leur entretien. Le magasin offre toute une gamme de bien-être de dernière technologie et bien sûr tous les produits de traitement d'eau en libre-service. Carré d'eau a ouvert ses portes à Essert en octobre 1989 et fêtera la nouvelle inauguration et de fait 30 ans d'activité en octobre 2019. En août, Anthony rejoindra l'entreprise, pour un diplôme en alternance.



AGENDA

25 SEPT / 14h
Atelier Comment
Mieux Dormir
Salle du Conseil
CCAS

8 SEPT / 6h-18h
26^e édition du
Marché aux Puces
Place de la mairie
Comité des Puces

becom EXPERT EN TÉLÉPHONIE D'ENTREPRISE

2at ALARME ASSISTANCE TÉLÉPHONIE

- Téléphonie d'entreprise
- Opérateur réseaux
- Vidéosurveillance
- Aide à la personne

03 84 46 14 35 - www.becom.pro



26 rue du Général-de-Gaulle
90850 ESSERT
Tél. 03 84 21 51 33
www.carre-deau.fr

Carré d'eau
Piscines & Spas



Participation citoyenne

Le 19 janvier 2017, le dispositif « participation citoyenne » mis en place sur notre commune voyait le jour, symbolisé par la signature du protocole, régissant l'action des différents intervenants.

Année 2017

une activité importante avec 36 faits et troubles divers signalés aux services de police, pour des interventions quasi systématiques.

Ces signalements ont donné lieu à chaque fois à l'intervention des forces de Police Nationale ou des Gardes Champêtre, avec une réactivité et une efficacité dont on ne peut que se féliciter et de fait, considérer ce bilan comme étant satisfaisant.

Ce 7 mai, une réunion regroupant les acteurs de notre dispositif et les autorités de Police a eu lieu. Cette réunion a permis de tirer les enseignements de cette seconde année de fonctionnement. Les statistiques sur la délinquance de notre commune nous ont été communiquées. Pour 2018, la police est intervenue, soit d'initiative, soit sur réquisition, 155 fois contre 129 en 2017. Les faits de délinquance constatés sont de 63 en 2018 contre 64 en 2017.

“ Dans l'intérêt de tous, j'invite les référents de quartier à faire preuve de vigilance et d'attention.

Année 2018

une légère baisse d'activité des référents, puisque seulement 24 troubles à l'ordre public ont été signalés.

Un peu plus de 4 000 délits ont été relevés sur l'ensemble de la zone police. Le taux d'élucidation des faits est en hausse de 46% soit 19 en 2018 et 13 en 2017.

Tous ces chiffres démontrent une stabilisation des faits délictueux sur notre commune et un taux d'élucidation supérieur. Là encore, il y a lieu d'être satisfait.

Il demeure, hélas le problème récurrent des motos et des quads ou plutôt, le comportement volontairement inadapté des conducteurs de ces engins. Il est évident que toutes les villes y sont confrontées, mais on ne peut pas s'en satisfaire. Les autorités de Police ont pris à bras le corps le phénomène. Le dispositif « Rodéo 90 » a été réactivé cette année et un texte de loi plus contraignant est venu renforcer les sanctions encourues ; ce qui va permettre de diminuer, sinon éradiquer



Gérard Paris
1^{er} Adjoint délégué à la sécurité,
référént de la commune
« Participation Citoyenne »

ces troubles auxquels nous sommes presque quotidiennement confrontés. Il nous appartient, à notre niveau, nous référents, d'alimenter cette cellule « Rodéo 90 » en signalant le plus précisément possible, les faits et tous les détails que nous serions amenés à constater, ceci permettant l'identification des auteurs et la saisie des engins. Il ne s'agit pas de délation, mais plutôt d'un sentiment de « ras-le-bol » provoqué par le comportement de gens qui ne respectent rien ni personne. Dans l'intérêt de tous, j'invite les référents de quartier à faire preuve de vigilance et d'attention.

De même, je demande aux auteurs de ces troubles de faire preuve de civisme et d'adopter un comportement d'adulte responsable et cesser les acrobaties sur les voies ouvertes à la circulation, ainsi que dans les endroits où ils ne devraient pas se trouver (Coulée verte, parc de la Douce.) Il sera en effet trop tard, le jour où un accident grave aura eu lieu. La saison estivale qui va débuter n'en sera que plus agréable et sereine pour tous.

Pour terminer, les Autorités Policières souhaitent que l'on n'hésite pas à composer le 17 (police secours) pour informer de tous faits délictueux. Les interventions n'en sont que plus rapides et plus efficaces.



ÉNERGIE

Bornes de recharge pour véhicules électriques

Notre commune vient de s'équiper de deux bornes de recharge pour véhicules électriques, comprenant chacune deux postes de recharge. Quatre voitures peuvent donc simultanément faire le plein de leur batterie.

La mise en place de ces bornes a été initiée par la municipalité. Le plus compliqué fut de trouver un emplacement qui réponde à tous les critères que nous nous étions fixés (puissance de charge, accès et disponibilité du site).

Monsieur et Madame Jeanroy, gérants du magasin Super U ont répondu avec enthousiasme à notre sollicitation en

mettant gracieusement à notre disposition quatre places de stationnement à l'entrée de leur parking.

Territoire d'Energie 90 avec le concours de l'Ademe a pris entièrement à sa charge, la fourniture, la mise en place et le raccordement de ces bornes. **Il convient de rappeler que tout est absolument gratuit pour la commune.**

Une première pour notre commune !

Nous ne pouvions ignorer l'essor important des véhicules à propulsion électrique et outre les bornes installées à leur domicile par les utilisateurs de ces véhicules, nous nous sentions dans l'obligation d'apporter cet indispensable outil aux usagers de passage ainsi qu'aux Essertois qui pourront ainsi faire le plein de leur batterie en faisant leurs courses au magasin Super U.

Les recharges ne seront bien évidemment pas gratuites. Toutes les modalités d'utilisation sont indiquées sur les appareils et pour ceux qui maîtrisent l'utilisation de leur smartphone, il est possible de réserver un emplacement à l'heure de son choix.

Tout ceci va incontestablement dans le sens du progrès. Que l'on soit pour ou contre ce type de locomotion, il est désormais clairement établi que l'énergie fossile va peu à peu disparaître au profit de l'électricité, quel que soit son mode de production. Il convenait, à notre niveau, d'anticiper un peu ce phénomène afin de ne pas être pris au dépourvu.

C'est une première pour notre commune et l'opportunité qui nous a été offerte ne pouvait que nous inciter à franchir le pas. C'est chose faite et si le besoin se fait sentir nous installerons d'autres équipements afin de satisfaire au mieux les usagers.

Sarl Ambulances
PARAMEDIC
87, rue du Général de Gaulle
90850 ESSERT
Tél. 03 84 21 20 52

Ce n'est pas un jardin, c'est le vôtre
Pierre au paysage
06 47 05 31 34 ESSERT
pierreaupaysage@gmail.com

GILLES JACQUEMAIN
BOUCHERIE · CHARCUTERIE · TRAITEUR
VOTRE BOUCHER CHARCUTIER TRAITEUR VOUS ATTEND AU 63 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 90850 ESSERT - 03 84 22 28 51

ÉTAT CIVIL

Cartes d'identité : préparez-vous avant l'été...

Comme vous le savez peut-être, les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité ont évolué. La demande de CNI est désormais effectuée, comme dans le cas d'un passeport, par une instruction sécurisée et dématérialisée.



La commune d'Essert ne dispose pas de station biométrique, vous devez donc vous rapprocher du service « État Civil » d'une commune du Territoire de Belfort équipée. Les demandes étant concentrées sur quelques communes, les délais d'attente sont allongés ! Pour faciliter vos démarches, adoptez les bons réflexes !

Anticipez vos besoins : ne faites pas votre demande juste avant de partir en vacances par exemple... Connectez-vous sur <https://ants.gouv.fr> pour faire votre pré-demande en ligne. Prenez rendez-vous auprès du service « État civil » d'une des communes ci contre :

Villes	Adresses	Téléphone
Beaucourt	7 Passage Salengro 90500 Beaucourt	03 84 58 75 75
Bavilliers	38 Grande rue François Mitterrand 90800 Bavilliers	03 84 57 38 88
Belfort	Place d'Armes 90000 Belfort	03 84 54 24 24
Offemont	96 rue Aristide Briand 90300 Offemont	03 84 26 01 49
Fontaine	1 Place de Turenne 90150 Fontaine	03 84 23 80 12
Giromagny	28 Grande rue 90200 Giromagny	03 84 27 14 18
Delle	1 Place François Mitterrand 90100 Delle	03 84 36 66 66
Rougemont-le-Château	3 Place de l'Eglise 90110 Rougemont-Le-Château	03 84 23 00 18
Grandvillars	9 Rue Kléber 90600 Grandvillars	03 84 27 80 34
Valdoie	1 Place André Larger 90300 Valdoie	03 84 57 64 64
Danjoutin	44 rue du Dr Eugène Jacquot 90400 Danjoutin	03 84 28 24 21

Bienvenue à Christelle et excellente retraite à Patricia !

EN BREF

Départ / arrivée

Patricia Deblay sera désormais en retraite au mois de juin, après 19 ans à Essert, au poste d'adjoint administratif en charge de la comptabilité.

La municipalité et ses collègues lui ont fêté avec émotion son départ ce 6 juin, souligné d'un discours du Maire déclinant une collaboration active, rigoureuse et toujours de bon ton, ce qui fait rire Patricia et le Maire lui-même. Christelle Gourmelen originaire de Roppe, a donc

été recrutée en mars dernier, afin d'opérer la transition en douceur. Ce poste se succède à celui de Secrétaire de Mairie à Vétrigne durant 6 ans. Rompue à la finance, corps de métier où elle excelle, elle épaulera la Directrice Générale des Services, Séverine Bonnet.



DÉMARCHE

16 ans, le recensement

Le recensement citoyen est une démarche civique obligatoire à effectuer à partir de 16 ans par les jeunes Français auprès de leur mairie de domicile.

Le service communal en charge leur délivre alors une attestation de recensement qui leur permettra, jusqu'à leurs 18 ans, de s'inscrire au permis de conduire. **Il est indispensable.** Entre 18 et 25 ans, le certificat de participation à la JDC est exigé pour s'inscrire aux examens, placés sous le contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée).

LA DÉMARCHE SE FAIT À L'INITIATIVE DU JEUNE...

S'il est mineur, il peut faire la démarche seul. Le représentant légal du mineur peut également le faire pour lui. Le jeune majeur doit l'effectuer lui-même. La demande se fait via « service-public.fr » ou en mairie de son domicile.

LE JEUNE DOIT ÊTRE MUNI :

du livret de famille de ses parents en cas d'acquisition de la nationalité française, du document qui le stipule, d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois et de sa pièce d'identité.

À savoir : si le jeune est atteint d'un handicap et qu'il souhaite être dispensé de la JDC, il peut présenter dès le recensement sa carte d'invalidité.

QUAND SE FAIRE RECENSER ?

La période de recensement varie selon la situation du jeune au regard de la nationalité française. Un jeune français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du troisième mois qui suit celui de l'anniversaire. Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française.

ET APRÈS...

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Il n'est pas délivré de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). Après le recensement, il faut informer les autorités militaires de tout changement de situation.

Le recensement permet aussi l'inscription d'office, du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

APPLICATION

La JDC et le smartphone...

Dans le cadre de la modernisation de l'action publique et afin de renforcer l'accompagnement des jeunes qui passent chaque année leur Journée défense et citoyenneté (JDC), la Direction du service national du ministère de la Défense lance une nouvelle application pour Smartphone qui facilitera les démarches et les informations utiles relatives à cette journée. Gratuite, à télécharger sur Smartphone, elle propose de nombreuses fonctionnalités :

- ✓ Géo-localiser le site de la JDC via Google Map (préparer leur itinéraire et calculer leur temps de trajet),
- ✓ Retrouver des infos pratiques sur la JDC (adresse, horaires...),
- ✓ Contacter les organisateurs pour des demandes particulières (demande de changement de date de convocation, situation de handicap...),
- ✓ Recevoir des informations sur les carrières, sur le service civique et stages dans l'armée.



SAS AJM
Concessionnaire
HYUNDAI

90 Avenue d'Alsace
90160 DENNEY
03 84 55 01 67

ÉLECTIONS

Répertoire électoral unique... Êtes-vous bien inscrits ?

La modernisation de notre administration a franchi une nouvelle étape... Depuis le 1^{er} janvier 2019, le répertoire électoral unique est en place !

Il a pour finalité la gestion du processus électoral et la fiabilisation des listes électorales. Il permet la mise à jour en continu des listes électorales à l'initiative : soit des communes qui procèdent aux inscriptions et radiations des électeurs, soit de l'Insee sur la base des informations transmises par différentes administrations. Depuis le 1^{er} mars 2019, vous pouvez interroger votre situation électorale (ISE) via la plateforme « service-public.fr » afin de vous renseigner sur votre commune d'inscription et sur le bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit pour voter.

proposé de « déposer une demande d'inscription sur les listes électorales ou de contacter votre commune d'inscription ». Chaque électeur reçoit une nouvelle carte d'électeur où figure la mention de son « Identifiant National Électoral ».

Ce nouveau service s'inscrit dans une logique de simplification des démarches administratives, mais aussi de qualité du service rendu. L'utilisation de ce service par le plus grand nombre contribuera à la fiabilité du Répertoire Electoral Unique... Connectez-vous...



CONTACT

Dominique Vienot
agent en charge
des scrutins électoraux
03 84 90 45 79

The form is titled 'LIEU DE VOTE' and is for 'Bureau 1 - Essert Centre'. It contains fields for 'NOM - PRÉNOMS - ADRESSE DU TITULAIRE', 'Date Naissance', 'Signature du Maire', and 'Signature du Titulaire'. It also includes a section for 'N° de Bureau' and 'N° National'.

INFOS PRATIQUES...

- Le découpage de la carte électorale est basé sur votre adresse de résidence.
- Le numéro de votre bureau de vote est indiqué en bas à droite, au-dessus de votre signature.
- Pour rappel, Essert compte deux bureaux de vote, le premier en mairie, le second au sein de la maison de l'enfance des 3 pommes.
- Tout électeur Essertois a le droit de participer à la tenue des élections. Vous êtes électeur de la commune et intéressé par cette expérience citoyenne ? Portez-vous volontaire pour être membre d'un bureau ou scrutateur !

N'oubliez pas votre pièce d'identité le jour du scrutin !!

À NOTER

Nouveaux horaires de la trésorerie

La trésorerie de Valdoie a définitivement fermé ses portes le 31 décembre 2018. Ses services et ses compétences ont été transférés à la trésorerie de Belfort-Ville. La fusion des deux donne naissance à une nouvelle structure nommée Trésorerie du Grand Belfort. Elle a ouvert ses portes le 14 janvier 2019 au 1 place de la Révolution à Belfort.



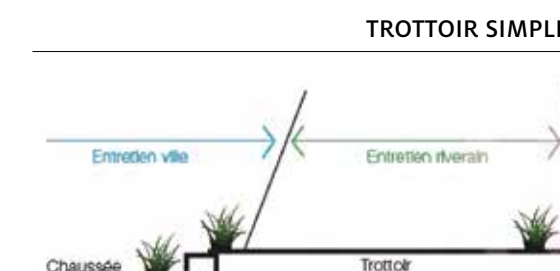
HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Attention pas d'accueil du public le mercredi

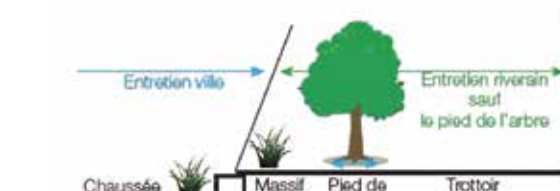
CADRE DE VIE

L'entretien de la ville, c'est nous et vous...

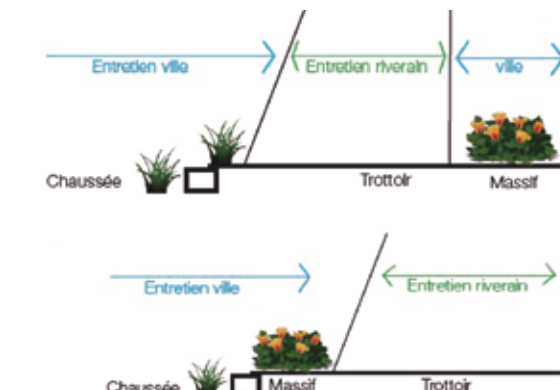
L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS ? QUI FAIT QUOI...



TROTTOIR PLANTÉ AVEC ARBRE D'ALIGNEMENT



TROTTOIR PLANTÉ AVEC MASSIF



RUE SANS TROTTOIR



Nota : la loi de transition énergétique a accéléré l'objectif de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Son article 68, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2017, interdit aux collectivités territoriales d'utiliser ces produits pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé....

LES HAIES DÉBORDANTES SUR LE DOMAINE PUBLIC



Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public. L'élagage du branchage des arbres

peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique communale. Le Maire peut, au titre de son pouvoir de police, exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique. Il peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception et restée sans effet.

De nombreux courriers vont être envoyés après le 31 juillet (fin de la période de nidification) aux riverains contrevenants... Si besoin, des travaux seront mandatés courant août.

LES DISTANCES À RESPECTER SONT LES SUIVANTES :

- Plantations de plus de 2 mètres :** distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative
- Plantations de moins de 2 mètres :** la distance est fixée à 0,50 mètre de la limite séparative

La distance se calcule du milieu du tronc, de l'autre côté, c'est la limite séparative qui sert de point de mesure. Si les terrains sont à des niveaux différents, les hauteurs des plantations sont mesurées par rapport au niveau du terrain où elles sont plantées.

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE

Le brûlage des déchets verts à l'air libre, bien que largement pratiqué par de nombreux ménages, est interdit en toute période et en tout point du territoire... Au-delà des troubles du voisinage générés par les odeurs et les fumées, et des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts a un impact certain sur la santé et contribue de façon significative à la dégradation de la qualité de l'air, pouvant même être à l'origine de pics de pollution. En cas de non-respect de l'interdiction, une contravention de 450 € peut-être appliquée (art 131-13 du code pénal). Des solutions alternatives adaptées existent, plus respectueuses de l'environnement et privilégiant la valorisation des déchets verts, plutôt que leur brûlage : broyage des végétaux, composteurs individuels, collecte dans les déchetteries...



Compte administratif 2018

Le Compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2018. Il a été approuvé lors du dernier conseil municipal. Je vous propose ici une présentation brève et synthétique des informations financières vous permettant d'apprécier la gestion des deniers publics par l'équipe municipale et de constater que les projets avancent...



 **Philippe Laurent**
Adjoint aux finances

Section de fonctionnement

Elle permet à la collectivité d'assurer le quotidien, le fonctionnement courant et récurrent des services communaux. Pour 2018, le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 2 184 000 €, le total des recettes s'élève à 3 008 000 €, ainsi, le résultat de la section de fonctionnement est excédentaire de + 824 000 €

PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL 522 000 €
↓ 9 000 € par rapport à 2017

Conséquence notable du programme d'économie d'énergie engagé sur l'éclairage public, de la rationalisation des coûts et de la négociation de contrats de fournitures et services

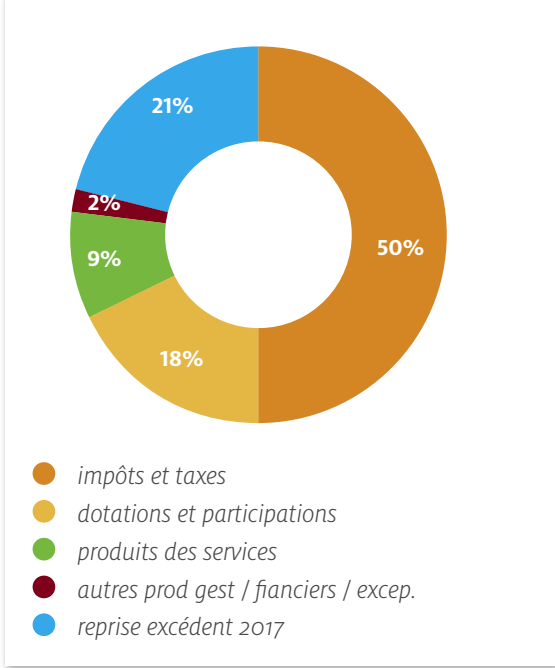
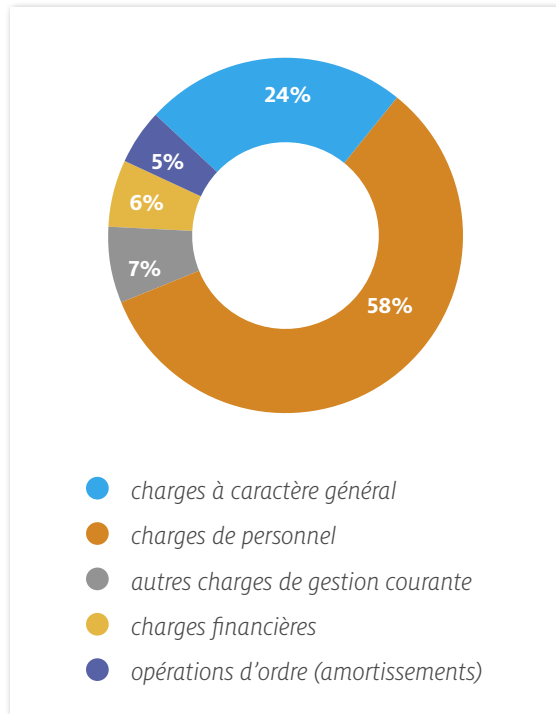
CHARGES DE PERSONNELS 1 278 000 €
↓ 6 000 € par rapport à 2017

Impact significatif de la réforme des rythmes scolaires mise en place en septembre 2018, de l'arrêt des contrats aidés

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES 156 000 €
→ Stabilité des chiffres par rapport à 2017

CHARGES FINANCIÈRES 126 000 €
↓ 9 000 € par rapport à 2017

Diminution de la charge des intérêts des emprunts au profit de l'augmentation du remboursement du capital (voir section d'investissement)



PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

REPRISE DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE 2017 641 600 €

PRODUITS DES SERVICES 261 000 €
↑ 27 000 € par rapport à 2017

IMPÔTS ET TAXES 1 516 000 €
↑ 35 000 € par rapport à 2017

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS 545 000 €
↓ 13 000 € par rapport à 2017

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE 10 500 €
↓ 3 000 € par rapport à 2017

Section d'investissement

Elle concerne la réalisation de projets, impliquant des dépenses et/ou des recettes, à caractère exceptionnel et unique. Ces projets ont un impact sur le patrimoine de la Commune. Pour 2018, le total des dépenses d'investissement est de 1 283 500 €, le total des recettes d'investissement s'élève à 825 200 €, ainsi, le résultat de la section d'investissement est déficitaire de - 458 300 €.

PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

REPRISE DU DÉFICIT DE L'ANNÉE ANTÉRIEURE 376 500 €
29% des dépenses d'investissement

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS 642 000 €
50% des dépenses d'investissement
(voir le détail ci-dessous)

REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS 264 600 €
↑ 18 000 € par rapport à 2017
21% des dépenses d'investissement

RESTES À RÉALISER 2018 POUR 2019 755 300 €
Ils correspondent aux dépenses engagées en 2018 qui seront réalisées en 2019, elles seront inscrites au Budget 2019

PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT

FONDS PROPRES 192 000 €
23% des recettes d'investissement

SUBVENTIONS REÇUES 50 800 €
6% des recettes d'investissement seulement cette année, un très grand nombre de subventions attendues en 2018 seront perçues en 2019 après la réception des travaux subventionnés

EMPRUNTS 460 000 €
Emprunt pour couvrir les investissements 2017
55% des recettes d'investissement

RESTES À RÉALISER 2018 POUR 2019 941 000 €
Ils correspondent aux recettes certaines qui n'ont pas été perçues en 2018 et le seront en 2019, elles seront inscrites au budget 2019

BAROMÈTRE DE LA SANTÉ FINANCIÈRE DE LA COMMUNE : QUELQUES INDICATEURS À SUIVRE...

Les frais de personnels représentent
61%
des dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses courantes représentent
25%
des dépenses réelles de fonctionnement

Les impôts et taxes représentent
64 %
des recettes réelles de fonctionnement

Les dotations et participations représentent
23%
des recettes réelles de fonctionnement

Les produits des services représentent
11 %
des recettes réelles de fonctionnement

Le remboursement emprunts (capital+ intérêts) représente
16 %
des recettes de fonctionnement

Le FCTVA et la taxe d'aménagement représentent
24 %
des recettes réelles d'investissement

La dette en capital au 31 décembre 2018 est de
3 323 000 €
le montant de l'annuité est de 429 274 € dont 311 000 € de capital

LES INVESTISSEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2018



LE P'TIT GLOSSAIRE BUDGÉTAIRE...

Charges à caractère général : Electricité, gaz, carburant, entretien des bâtiments, assurances...	Charges financières : Remboursements des intérêts des emprunts.	Dotations et participations : Dotations de fonctionnement de l'Etat, participation de la CAF au frais de fonctionnement du service Jeunesse.	Fonds propres : recettes perçues au titre de la Taxe d'aménagement, du remboursement de la TVA (FCTVA), et de la réserve prélevée sur l'excédent de fonctionnement.
Charges de personnels : Salaires, charges sociales...	Produits des services : Recettes reçues suivant facturation des services (Restauration scolaire, accueil périscolaire, extrascolaire et multi-accueil), vente de bois.	Autres produits de gestion courante : Revenus de location de terrains et de bâtiments.	
Autres charges de gestion courantes : Indemnités des Elus, adhésions aux organismes et groupements, participation de la commune au CCAS, subventions aux associations...	Impôts et taxes : Part communale des Taxes foncières et d'habitation, droits de mutation sur les ventes des maisons.	Remboursement d'emprunts : Remboursement du capital de nos emprunts.	

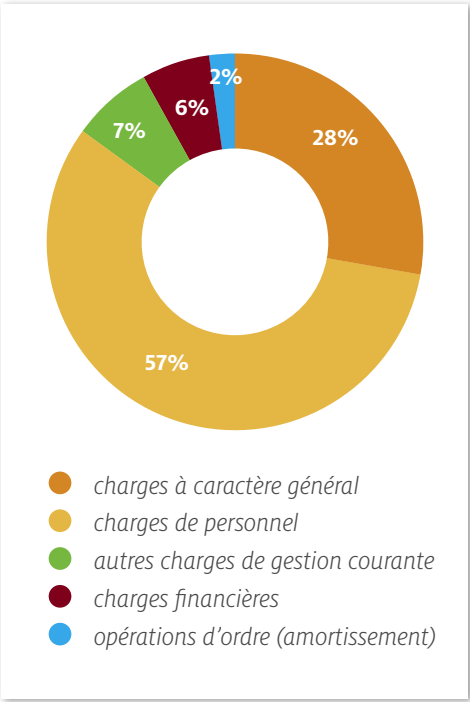
Budget Primitif 2018

Le budget dit primitif retrace l'ensemble des prévisions des dépenses et des recettes de la commune. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il a été voté par le Conseil Municipal le 8 avril dernier. Le Budget primitif 2019 a été établi avec la volonté :

- > de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants,
- > de dégager de l'autofinancement afin de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt,
- > d'optimiser le subventionnement sur les opérations d'investissement.

PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

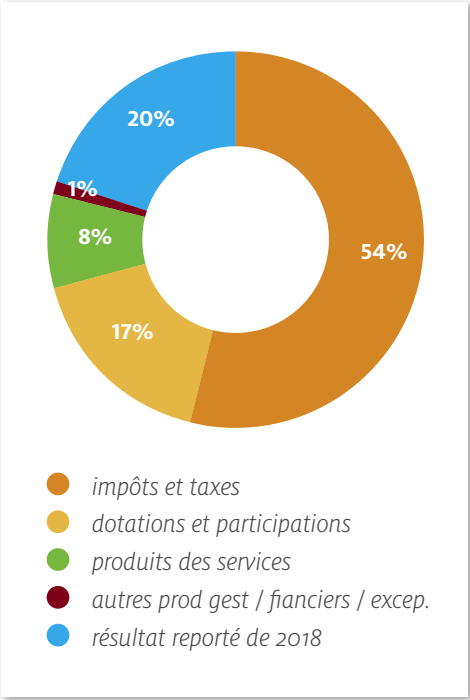
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	716 000 €
↘ 56 000 € par rapport à 2018	
Conséquence de l'objectif de maîtrise des dépenses, et de l'effort de rationalisation des coûts passant par exemple par la renégociation de contrats de fourniture et de service, le recours au groupement de commandes, ou encore de l'impact visible du programme d'économie d'énergie engagé sur l'éclairage public	
CHARGES DE PERSONNEL	1 445 000 €
↗ 123 000 € par rapport à 2018	
Résultat de la mise en place obligatoire du nouveau régime indemnitaire concernant les titulaires de la fonction publique territoriale, du tuilage de quatre mois avant le départ en retraite d'un agent du service administratif, du retour à 100% de trois agents, d'avancements de grade et d'échelon importants, toutefois il est à noter que 5% supplémentaires de masse salariale sont provisionnés en cas de surcroît d'activité	
CHARGES DE GESTION COURANTE	166 000 €
↘ 14 000 € par rapport à 2018	
Conséquence du recalcul de la subvention du CCAS en fonction du besoin exprimé, de l'absence de voyage dans le cadre du jumelage par les élus, et de la diminution de la demande de subvention des associations locales	
CHARGES FINANCIÈRES	145 000 €
↘ 18 000 € par rapport à 2018	
Diminution de la charge des intérêts des emprunts, au profit de l'augmentation du remboursement du capital (voir section d'investissement)	



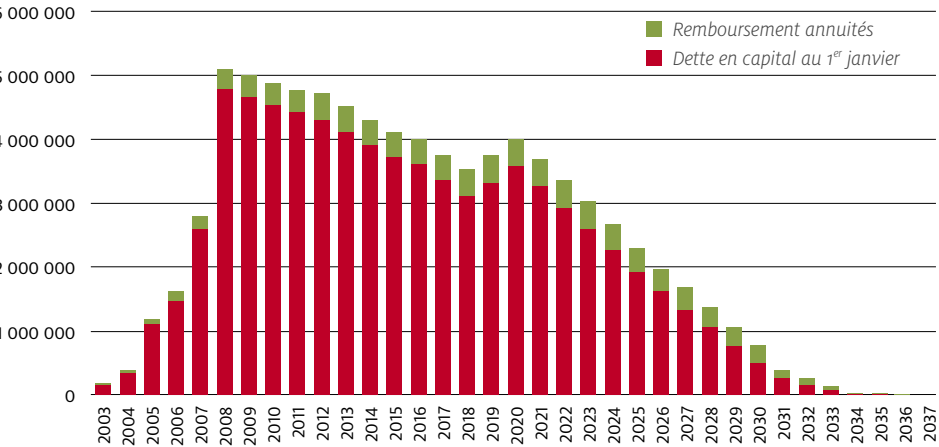
VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT	269 000 €
Correspond au reliquat disponible qui peut venir abonder le financement des projets d'investissement	

PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

REPRISE DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE ANTÉRIEURE	552 000 €
PRODUITS DES SERVICES	216 000 €
→ Même montant qu'en 2018	
Impact de la révision à la baisse des tarifs de la restauration scolaire, de l'accueil périscolaire et extrascolaire par le Centre de loisirs compensée par une augmentation du nombre d'enfants accueillis	
IMPÔTS ET TAXES	1 520 000 €
↗ 60 000 € par rapport à 2018	
Choix de la municipalité de maintenir le niveau des taux de la part communale des deux taxes foncières et de la taxe d'habitation, impact de la revalorisation de la base de calcul de la taxe foncière au niveau national	
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	480 000 €
↘ 11 000 € par rapport à 2018	
Perte de 5 000€ sur la DGF, suppression de la dotation nationale de péréquation et suppression du fond de soutien aux rythmes scolaires, pas de dotation de recensement	



FOCUS SUR LA DETTE...



En 2008, la dette en capital au 1^{er} janvier était de 4 780 000 €

En 2014, elle était de 4 000 000 €

Au 1^{er} janvier 2019, elle est de 3 323 000 €

Il faudra attendre 2025 pour passer sous le seuil des 2 000 000 €, et 2029 pour passer sous la barre du million d'Euros.

FOCUS SUR LES IMPÔTS...

Lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, il a été acté du maintien du niveau des taxes, ce maintien était un engagement de notre équipe municipale, et ce depuis 2008.

Certes cela grève notre capacité d'investissement mais c'est aussi choisir de ne pas augmenter la pression fiscale sur les Essertois.

Taxe d'habitation :
12,19 %

Taxe foncière bâti :
14,13 %

Taxe foncière non bâti :
26,76 %

Une section d'investissement équilibrée à 2 335 400 €

Le choix de municipalité est de ne pas recourir à l'emprunt pour financer les projets lancés en 2019, hors projet de Voirie rue Cadinot...

PRINCIPALES DÉPENSES

REPRISE DU DÉFICIT DE 2018 458 000 €

INVESTISSEMENTS PRÉVUS 1 555 000 €
755 000 € : restes à réaliser de 2018
800 000 € : projets lancés en 2019
(Voir le détail ci-dessous)

REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS 311 000 €
➔ 45 000 € par rapport à 2018
Diminution de la charge des intérêts des emprunts, au profit de l'augmentation du remboursement du capital (prévu au contrat)

PRINCIPALES RECETTES

VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 269 000 €
La commune a fait le choix d'utiliser le maximum de sa capacité d'autofinancement sur les projets 2019 et donc de basculer la totalité de sa trésorerie disponible

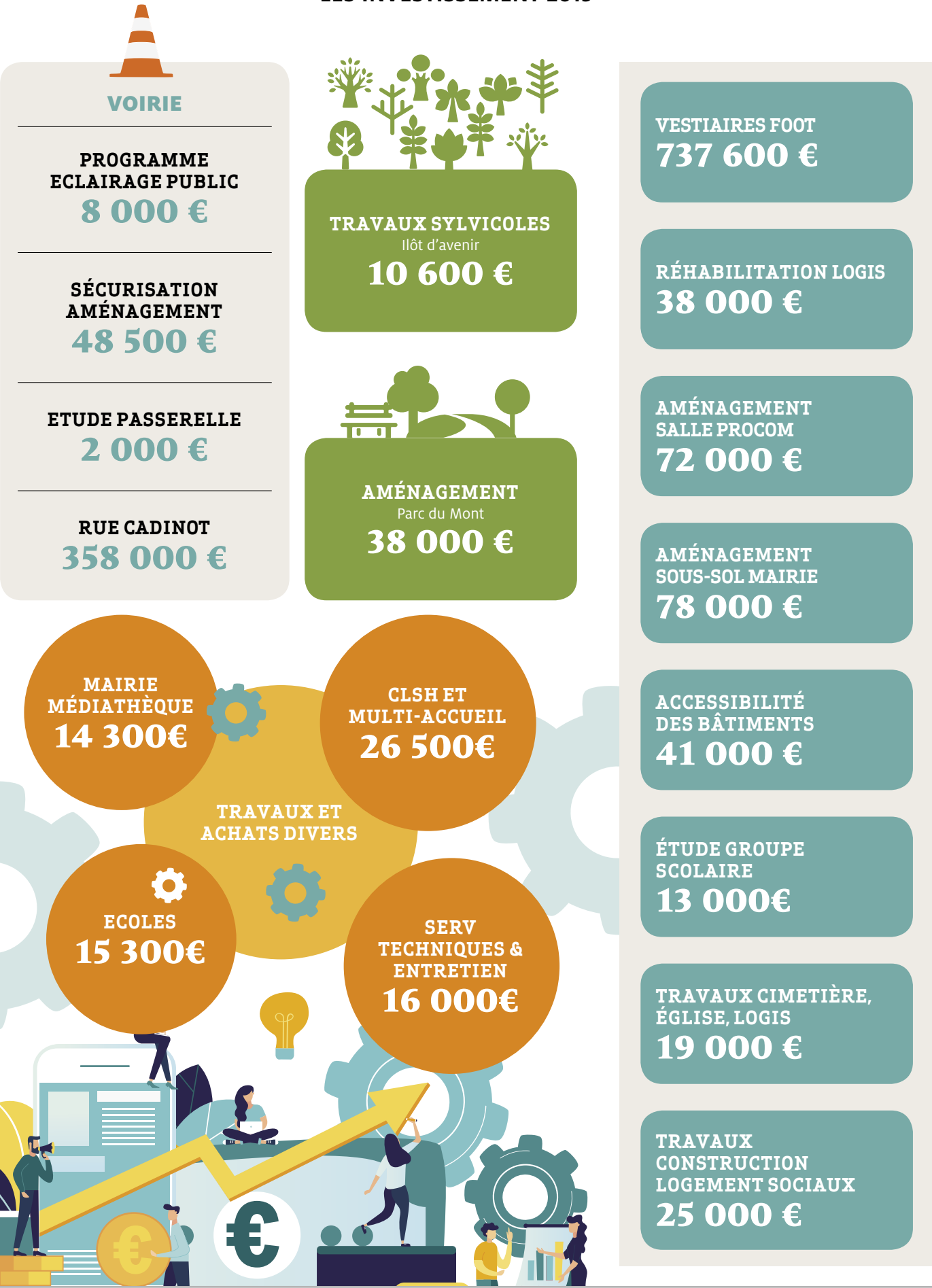
PRODUITS DE CESSIONS 186 000 €
Recette des Ventes de la cure, de la salle saint Leger, d'un terrain SCI Prévert, et du parking public de l'ancienne poste

FONDS PROPRES 397 000 €
Dont 272 600€ d'excédents de fonctionnement capitalisé
➔ FCTVA du fait des nombreux investissements effectués en 2017
➔ Maintien de la part estimée de la Taxe d'aménagement

SUBVENTIONS À PERCEVOIR 534 000 €
381 000 € correspondent aux restes à recevoir réaliser des projets antérieurs
153 000 € concernent les nouveaux projets

EMPRUNTS 885 000 €
560 000 € pour couvrir les investissements 2018
325 000 € pour couvrir temporairement les travaux de voirie de la rue Cadinot.
Ce prêt sera remboursé par la perception de la taxe d'aménagement des futures constructions du secteur des « grelots »

LES INVESTISSEMENT 2019



Point sur l'endettement



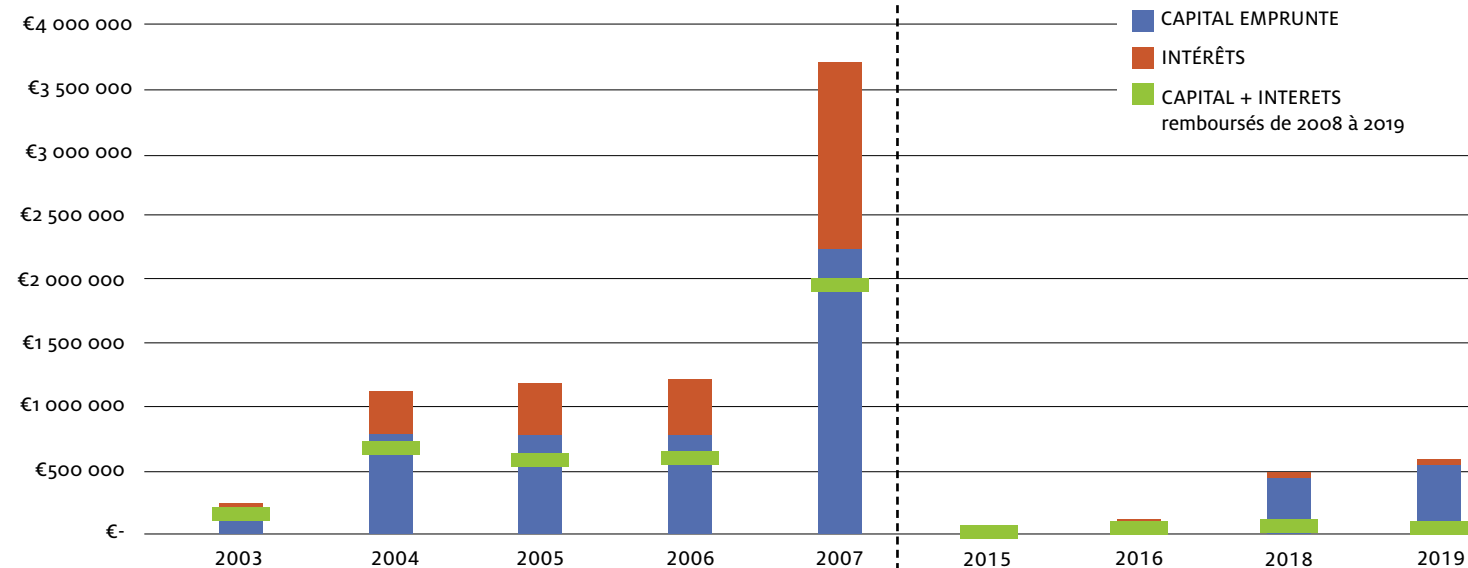
Yves Gaume
Maire d'Essert

L'endettement, plus les intérêts cumulés à la baisse des dotations, ont un lourd impact sur notre capacité d'investissement.

Emprunts et remboursements

2003 - 2007

CAPITAL EMPRUNTÉ :
4 856 600 € + Intérêts : 2 743 900 € = **7 586 570 €**



1995 - 2007

Mandature D. Bertrand

- Doublement des Impôts en 1995
- Dotations non impactées

2008 - 2019

CAPITAL EMPRUNTÉ :
1 145 000 € + Intérêts : 87 900 € = **1 232 900 €**
Capital + intérêts remboursés : 155 660 €

2008 - 2019

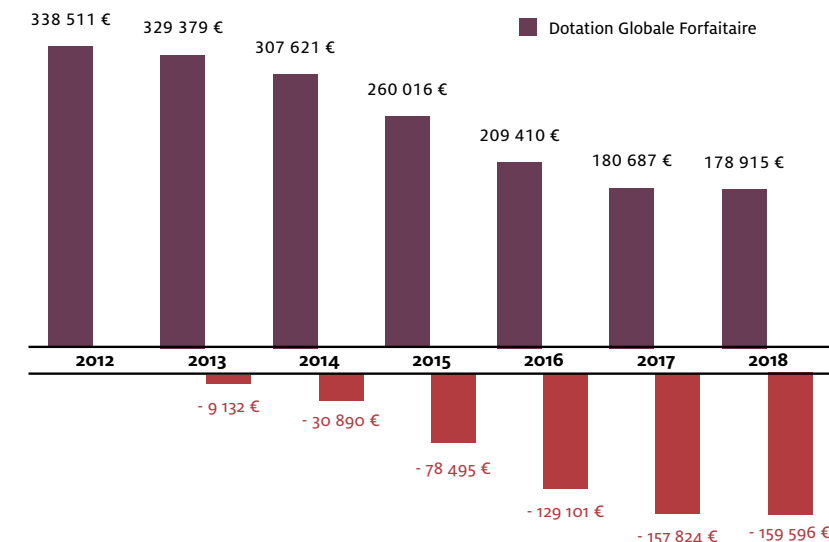
Mandature Y. Gaume

- Maintien des taux d'imposition
- Baisse des dotations de -565 038 €
- Remboursement des prêts engagés par D. Bertrand :
Capital - Intérêts = 4 006 300 €

Dotation globale forfaitaire 2012 -2018

PERTE TOTALE CUMULÉE 2012-2018

565 038 €



REPÈRES

UNE ANALYSE COMPARATIVE...

	Montant en € par hab. pour la srate de référence			
En €/hab	Commune	Département	Région	National
Charges générales	154	188	212	225
Charges de personnel	369	347	318	357
Charges de gestion courante	46	69	83	96
Charges réelles financières	37	27	17	21
Charges réelles exceptionnelles	0	21	10	17

Source : Direction Générale des Finances Publiques

CHARGES GÉNÉRALES

Maintien en dessous des moyennes Départementale, Régionale et Nationale.

CHARGES DE PERSONNEL

Au-dessus des moyennes ; cela s'explique par les services importants proposés par la commune (Centre de loisirs, Crèche municipale, médiathèque).

CHARGES RÉELLES FINANCIÈRE

Montant au-dessus des moyennes lié au remboursement des emprunts.

Le Petit Mitron

Boulangerie Pâtisserie



OUVERT
DE 4H À 12H30

9 RUE DE LATTRE DE TASSIGNY
90850 ESSERT
TÉL. : 03 84 28 90 29

AVIVA

ASSURANCES

PROFESSIONNELS - PARTICULIERS - AGRICOLES ÉPARGNE - RETRAITE - PRÉVOYANCE

Sébastien DESHAIES
AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCES

Michaël LEPAGE
AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCES

12 av. J.Jaurès - BP 113 - 90000 BELFORT - Tél : 03 84 21 04 23 - Fax : 03 84 58 90 02
23 av. Léon Jouhaux - 70000 HERICOURT - Tél : 03 84 98 17 01
E-mail : deshaies-lepage@aviva-assurances.com N°ORIAS 14006117 | N°ORIAS 16006409

Auto-Ecole Pascal

KLOPFENSTEIN

AUTO - MOTO - BATEAU - REMORQUE

88 bis, rue du Général de Gaulle
90850 ESSERT

Port. 06 62 37 24 62

lemoniteur90@gmail.com

Arlux

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

interphonie-alarme intrusion-alarme incendie-réseau informatique-dépannage-domotique
installation - tertiaire-particuliers-neuve-rénovation-dépannage

17 rue du port
90850 ESSERT

03.84.28.50.93
contact@arlux-sarl.com



TRAVAUX

L'inauguration
aura lieu à
la rentrée
2019/2020

Construction des vestiaires du foot

Le chantier des vestiaires du foot sera complètement terminé pour le 30 juin. Le nécessaire a été fait pour que le grand tournoi du 30 mai, organisé par le club, puisse se dérouler et accueillir les joueurs dans des conditions optimum.

Il est composé entre-autres, de quatre vestiaires plus douches, d'un local dirigeants, d'un vestiaire arbitre, d'un « Club House », d'un local buvette, ainsi que des locaux techniques. Globalement, malgré le problème de fondation, le budget a été respecté.



VOICI LES CHIFFRES POUR CETTE RÉALISATION :

Coût du bâtiment (marché public) :

515 000 €

Coût frais annexe :
(démolition + maîtrise
d'œuvre + bureau de contrôle,
branchement gaz et Edf, etc.)

75 000 €^{HT}

Subventions :

300 000 €^{HT}

Reste pour la commune :

290 000 €^{HT}



Alain Jacquet
Adjoint voirie
travaux

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Radar pédagogique

Voici quelques chiffres sur le comportement des automobilistes qui traversent notre commune.



Récapitulatif des vitesses pratiquées pour la période du 21 janvier au 14 mai 2019

RUE DE LATTRE DE TASSIGNY

Vitesses	Pourcentages
0-30 km/h	1,61 %
30-50 km/h	55,09 %
50-70 km/h	41,36 %
70-90 km/h	1,84 %
90/110 km/h	0,09 %
110-130 km/h	0,01 %

RUE GÉNÉRAL DE GAULLE

Vitesses	Pourcentages
0-30 km/h	0 %
30-50 km/h	54,51 %
50-70 km/h	43,25 %
70-90 km/h	2,11 %
90/110 km/h	0,11 %
110-130 km/h	0,01 %

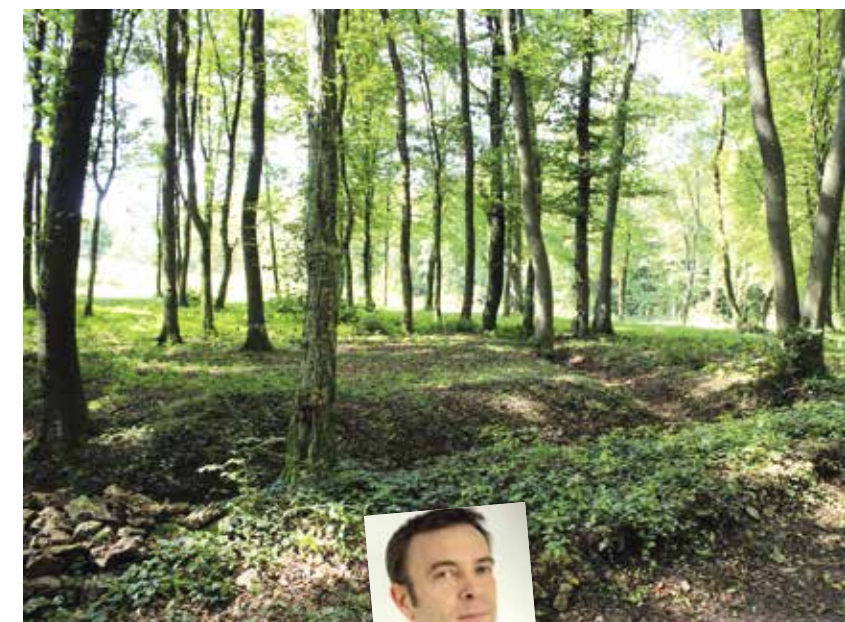
ENVIRONNEMENT

Forêt communale

Mise en place de parcelles d'avenir pour tester de nouvelles essences plus adaptées au changement climatique en partenariat avec le Département du Territoire de Belfort l'association des communes forestières et l'ONF.

Les scientifiques et les experts sont unanimes pour dénoncer les signes du changement climatique et ses conséquences sur notre planète. Les simulations réalisées en Franche-Comté montrent que pour les décennies à venir, les périodes de sécheresse estivales sans aucune pluie et de fortes chaleurs seront plus fréquentes. L'impact de ces changements aura des conséquences sur le fonctionnement des écosystèmes forestiers.

Consciente de cette problématique, la commune a décidé de s'engager dans ce projet pour tester le comportement de nouvelles essences qui pourraient être une alternative aux essences actuellement gérées qui représentent des enjeux pour la forêt publique et pour lesquelles existent des soupçons d'inadaptation au changement climatique. Une parcelle de 0,50 ha a été choisie en accord avec les services de l'ONF où



Philippe Laurent
Adjoint à l'urbanisme
et aux forêts

seront plantés, soit des cèdres de l'Atlas ou des chênes pubescents. La forêt communale représentant 167 hectares soit la moitié de la superficie d'Essert, il est important de prendre en compte les aléas qui pèsent sur notre écosystème, afin que notre forêt remplisse toutes

ses fonctions (production, environnementale, sociale, paysagère...) pour les décennies à venir.

EN IMAGE

RAFRAÎCHISSEMENT DU LAVOIR

L'aménagement du lavoir datant de quelques années, les poutres qui assurent la décoration ont été changées par Emmanuel Haudberg des services techniques.



les nouveaux
commerçants

pour vous,
toujours + de services !

8h à 20h

8h45 à 12h45

du Lundi au Samedi

le Dimanche

1 rue Jacques Prévert

superu.essert@systeme-u.fr

03 84 21 51 55

Dis-moi dix mots sous toutes les formes

L'édition 2019 de cette manifestation nationale faisait la part belle aux différentes formes de l'écrit à travers les 10 mots suivants : arabesque, composer, coquille, cursif, gribouillis, logogramme, phylactère, rébus, signe et tracé. La médiathèque a décliné cette thématique en proposant diverses animations tout public : une exposition graphique sur les 10 mots.



Nathalie Majkowski
Directrice de la Médiathèque



Ateliers menés dans le cadre des accueils scolaires réguliers des classes élémentaires, de janvier à avril 2019. Lectures et jeux autour des lettres et des mots, de quoi en perdre parfois son alphabet !



Atelier d'écriture et jeux autour des 10 mots proposé aux ados et adultes, samedi 23 mars, dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la francophonie.

L'ÉTÉ À LA MÉDIATHÈQUE

HORAIRES D'ÉTÉ DU 1^{ER} JUILLET AU 31 AOÛT 2019

Mercredi :
10h-12h / 13h30-17h30
Samedi :
9h-12h

FERMETURE ESTIVALE
du samedi 27 juillet inclus
au dimanche 18 août inclus.



Prêt illimité des documents, à rendre en septembre, à l'exception des nouveautés livres (2 max par carte) et des dvd (1 fiction + 1 film documentaire).

LUCIE... C'EST FINI !



Le contrat de Lucie Vallée, en service civique à la médiathèque depuis le 1^{er} octobre, a pris fin le 31 mai.

Toute l'équipe de la médiathèque la remercie pour son aide précieuse au fonctionnement du service (accueil du public, accueil des classes et du CLSH, animations) et regrette déjà son investissement, son

enthousiasme et sa jeunesse ! Nous lui souhaitons la pleine réussite dans la validation en juin de sa licence professionnelle, avant le retour en Bretagne, sa région d'origine.



L'exposition « le roman de l'écriture », du 1^{er} au 31 mars : 12 panneaux pour illustrer l'épopée de l'écriture depuis les signes cunéiformes jusqu'au langage internet.



Atelier multimédia « drôles de lettres » proposé aux enfants du centre de loisirs des 3 pommes, mercredi 20 mars.

Le printemps des poètes

Le printemps des poètes s'affiche depuis quelques années, au 14 rue Louis Pergaud, chez Monsieur et Madame Kuentz.

Un grand plaisir, on peut le dire, pour des passants de tout âge, qu'ils soient seuls ou en groupe, à pied, à vélo... ou même en voiture. Quelques instants d'arrêt pour des mots lus ou un visu et des sourires de satisfaction. Dans tous les cas, un bonheur transmis et partagé qu'il fallait souligner. Sincèrement Bravo et merci de cette belle action, tout simplement positive !



POUR ALLER PLUS LOIN

Suivez l'actualité de la médiathèque sur le blog www.mediathequedessert.blogspot.fr et sur la page Facebook



Claudine Pillods
Adjointe Déléguée à la Médiathèque

ANNONCE

LA MÉDIATHÈQUE D'ESSERT RECHERCHE DES BÉNÉVOLES POUR RENFORCER SON ÉQUIPE

Vous disposez régulièrement de quelques heures de temps libre dans la semaine ? Vous souhaitez participer à la dynamique culturelle de votre commune ? Vous souhaitez vous investir dans des activités liées en priorité au prêt des documents (enregistrement, rangement, équipement, conseil...) et à l'accueil du public ? Vous voulez partager votre passion de la lecture, de la musique ou du cinéma avec d'autres personnes ? Prenez contact avec la Médiathèque pour tout renseignement complémentaire.



CONTACT

Claudine Pillods
Conseillère Déléguée à la Médiathèque
Tél : 03 84 90 45 72
Tél : 06 42 04 02 96
mediatheque@essert.fr



INFOS PLUS

Retrouvez toutes les infos sur mediathequedessert.blogspot.fr

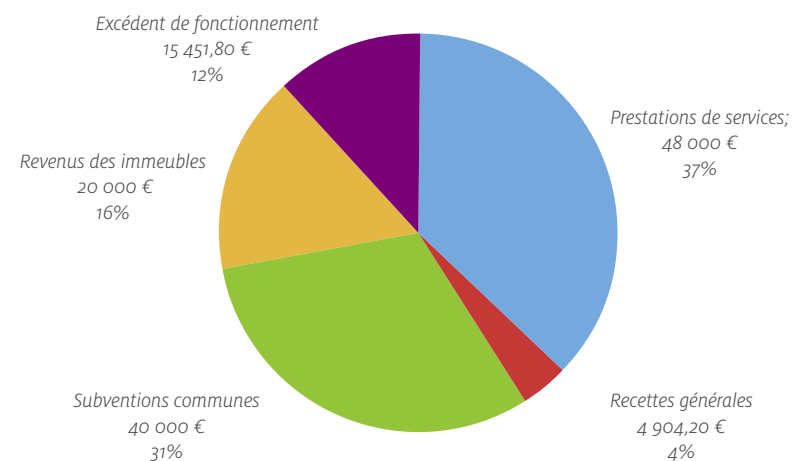
FINANCES

Budget du CCAS



Claudine Pillods
2e Adjointe et
Vice-Présidente du CCAS

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Revenus des immeubles : loyers

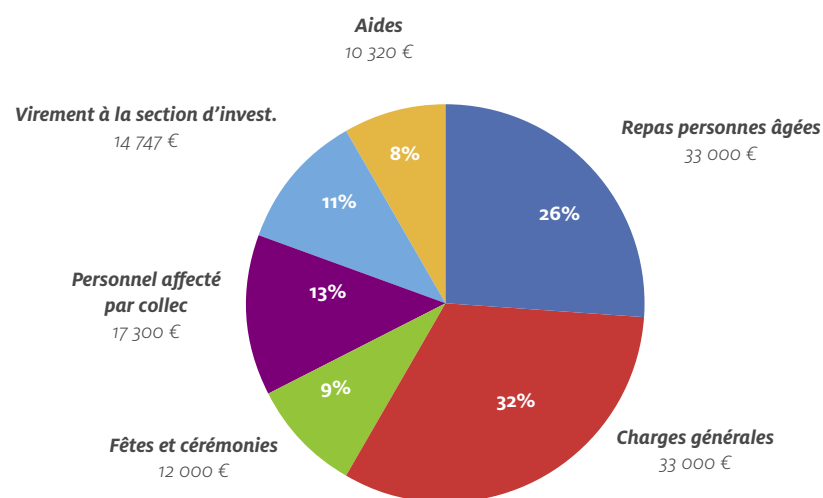
Subvention communale : 35000 € + 5000 € versée si logement vacant

Âges & Vie

Prestations de service : refacturation repas à domicile, entretien des espaces verts, service déneigement

Recettes générales : concessions cimetière, remboursement des frais d'entretien chaudière, eau, ordures ménagères, jardins de solidarité, dons divers mariage et autres

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Prestations de service : Girault (entretien espaces verts), chantiers de l'économie solidaire (déneigement)

Fêtes et cérémonies : anniversaires, goûters, colis et repas de Noël

Frais de personnel : salaire agent ccas + ursaff membres du CA

Aides : 10 320 € : créance, aides, subvention

Repas à domicile : commandes des repas au centre hospitalier

Patrimoine : frais pavillons ccas (taxe foncière, eau, chauffage fournitures entretien, assurances) + logements vacants Âges & Vie

Frais administratifs : affranchissement, revue unccas, téléphone, publications, fournitures administratives

BIEN-ÊTRE

LES ATELIERS BONS JOURS : COMMENT MIEUX DORMIR ?



8 séances de 2h organisées autour de 3 volets :
Comprendre les mécanismes du sommeil,
Identifier les perturbations du sommeil,
Apprendre à mieux dormir : Trucs et Astuces.

1. Comprendre les mécanismes du sommeil
2. Identifier la nature des troubles du sommeil, leurs causes et leurs conséquences
3. Fournir des repères et conseils favorisant une bonne hygiène du sommeil
4. Savoir organiser son sommeil et son repos en fonction de son rythme de vie et de son âge
5. Mieux connaître : les facteurs perturbateurs du sommeil – Les conséquences du vieillissement sur le sommeil.



RENDEZ-VOUS

Réunion d'information
et de présentation, le mercredi
2 septembre à 14h, en Mairie,
Salle du Conseil.



EN SAVOIR PLUS

Les inscriptions se feront à l'issue de la
réunion de présentation. Merci de bien
vouloir apporter : un chèque (20€ à
l'ordre du GIE IMPA)

**Organisé par Le Réveil en partenariat
avec le CCAS d'Essert. Porté par la
CARSAT BFC**



VIGILENCE

LA CANICULE ET NOUS !

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou
handicapée, Pensez à vous inscrire sur le
registre du CCAS en mairie ou à contacter
Christelle Muret au 03 84 21 18 55. Vous
bénéficierez ainsi d'une aide en cas de
canicule.

PRÉVENTION

Adaptation de l'habitat
ATELIERS MERCI JULIE

Mardi 2 avril 2019, 15 personnes ont participé à l'atelier
de prévention et d'information centré sur l'adaptation de
l'environnement et de la prévention des chutes liées au logement.

L'enjeu de cet atelier était de promouvoir
l'indépendance et l'inclusion des seniors
dans la société, en favorisant l'accès
aux conseils d'un ergothérapeute. Les
participants ont bénéficié d'une séance
de télé-ergothérapie, afin d'apporter des

solutions plus personnalisées à chacun.
Comment repérer les risques dans son
logement ? Le sécuriser en y apportant
des aménagements possibles ? Comment
les réaliser ? Quels sont leurs coûts ?
Découvrir les moyens qui existent pour les

aider, dans les petits gestes du quotidien
qui deviennent pénibles... Un franc
succès pour cet atelier, d'autres suivront
prochainement ! Nous remercions pour
leur aide : La Conférence des Financeurs
de la prévention de la perte d'autonomie
du Territoire de Belfort et l'Entreprise de
l'Économie Sociale et Solidaire.



**Atelier organisé par le CCAS et
rondement animé par Morgane
Nemoz, Hergothérapeute au
sein des ateliers Merci Julie**

SOLIDARITÉ

Journée
mondiale de la
sensibilisation
à l'autisme

À l'occasion de la Journée
Mondiale de Sensibilisation à
l'Autisme, Sésame-Autisme Franche-Comté avait préparé
une semaine de manifestations à destination des parents,
enfants, adolescents, adultes, professionnels, amis et
sympathisants, mais surtout pour informer tout un chacun sur
ce trouble du développement, devenu une cause essentielle.

L'action vise : l'augmentation de la
capacité d'accueil en établissements
spécialisés et la diversification des
méthodes de prise en charge et de
dépistage précoce. Mobiliser les
acteurs : une difficulté rencontrée
par les parents d'enfants présentant
des troubles de ce type réside dans
l'établissement du
diagnostic et la mise
en place d'une prise en
charge efficace.

le rendez-vous a eu lieu en présence de
Monsieur François Lebeau, Président
de Sésame autisme Franche-Comté,
accompagné de parents, du Maire Yves
Gaume, de quelques élus et de Madame
Jeanroy, directrice du Super U.

L'AUTISME EN QUELQUES CHIFFRES

430 000 personnes
environ atteintes d'autisme en France à des degrés
divers, dont 25% d'enfants.

1 personne sur 150
est touchée dans le monde.



Rendez-vous
en 2020 pour
une action de
soutien à portée
de main, ou de
clic, le temps
d'une semaine !

4 IDÉES POUR SOUTENIR
LA JOURNÉE MONDIALE
DE L'AUTISME

Éclairer en bleu votre maison, cabinet,
bureau, site Internet et photo de
profil de vos réseaux et pourquoi pas
la bannière de l'association !



Porter des vêtements bleus ! Une
cravate, une écharpe, un collier...



Partager des vidéos de sensibilisation



Faire un selfie avec des hashtags

CONVIVIALITÉ

Goûter de printemps

Nos Aînés ont fêté l'arrivée du printemps en partageant un moment de convivialité autour du traditionnel goûter, 105 personnes ont choisi de se retrouver en ce jeudi 21 mars après midi, dans la joie, la bonne humeur.



Ce sont tous ces instants de partage et de bien vivre ensemble qui rendent la vie agréable, dans ce besoin de gaieté, d'évoquer et tricoter des souvenirs... dans ce monde qui bouge où tout isole, oppresse... l'actualité en témoigne au quotidien !

Monsieur Le Maire, a invité à méditer sur « le bonheur qui est toujours à la portée de celui qui sait le goûter », évoquant La Rochefoucauld ou Montaigne, qui au XVI^e siècle avaient été frappés d'observer la joie de vivre spontanée des hommes



Claudine Pillods
Vice-Présidente du CCAS

“ **Le Président et la Vice-Présidente du CCAS remercient tout particulièrement, Monique, Christine, Raphaële, Gérard, Agnès, Daniel, Brita, Marie Christine, Francis, pour leur participation très active à ce précieux moment.**

du nouveau monde, qui vivaient dans la plus extrême simplicité. Tandis que dans nos civilisations actuelles, seul, le tragique a le droit de cité. Brioches, beignets réalisés par la Boulangerie Herzogenrath, gâteaux, mandarines, confiseries, cidre, thé, café... ont ravies les papilles gourmandes de nos aînés, souligné du défilé des enfants de l'école Tazieff, en costumes, princesses, batmans, policiers, clowns, pirates, Indiennes, mais aussi crocodile ! Et pour clore cet agréable moment, chaque convive est reparti avec son petit kalenchoé blanc de chez Coquelicot et rendez-vous pris pour le goûter d'automne...



VŒUX

QUATRIÈME ANNIVERSAIRE POUR LES MAISONS ÂGES&VIE D'ESSERT

Ce 2 février, il était encore juste temps pour présenter ses vœux aux 14 résidents des maisons Âges&Vie d'Essert, ce qu'a fait le Maire, Yves Gaume, accompagné de Claudine Pillods, Vice-Présidente à l'occasion du 4^e anniversaire de la structure.

Il s'est également félicité de cette présence sur la commune sur les quarante-quatre maisons Âges&Vie de la région. Les deux résidences ont un taux de remplissage de 100 %, dont le plus jeune n'a que 50 ans et la plus âgée, 94 ans et permettant une aide à la vie sécurisante pour les familles. Gâteaux et musique à l'appui, les papys et mamies ont retrouvé des airs de jeunesse et même dansé au son de la musique de « Gégé et Lyly » de Saint-Loup-sur-Semouse.



CROIX ROUGE

PREMIERS SECOURS

La mairie a offert à dix participants et agents actifs dans la vie associative d'Essert, la formation PSC 1^{er} secours, qui a eu lieu du 16 au 18 avril. Tous l'ont réussi ! Les diplômes seront remis par le Maire, le lundi 24 juin lors du Conseil Municipal.



POUR ALLER PLUS LOIN

www.bon-samaritain.org
www.lagencesentinel.com



Raphaële Koell
Conseillère municipale déléguée à la jeunesse

BON PLAN

6^e édition Carte Avantages Jeunes 2019/2020

ATTENTION
il n'y aura que 120 cartes disponibles.

La 6^e édition de la « carte Avantages Jeunes » aura lieu les samedis 6 et 14 septembre de 9h à 12h en Mairie. Seulement 120 seront disponibles : premier arrivé, premier servi !

Vous avez entre 6 ans et 18 ans révolus (2013/2001) ? Vous êtes à la recherche de bons plans dans le Territoire de Belfort ? La carte Avantages Jeunes vous permet de découvrir et pratiquer

des activités culturelles et sportives à un coût réduit. Il contient des bons de réductions commerçants, TER, concerts, FC Sochaux-Montbéliard, places de cinéma...



Virginie Schloessinger
Conseillère municipale déléguée à l'enfance et petite enfance

EN IMAGES

Domicile 90, pour soutenir les personnes fragiles



CONTACT

Centre Atria - Belfort
03 84 28 08 80
contact@domicile90.org



INFOS PLUS

Intervention 7 jours sur 7
Bureaux ouverts
du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

GÉNÉROSITÉ

Appel aux dons



Des nouvelles de nos patineurs qui continuent d'évoluer dans l'excellence !

Ce 9 mars, le couple Loïcia Demougeot et Théo Le Mercier reprend son titre de Champions de France et termine huitième aux mondiaux de danse sur glace Zagreb.

Les deux jeunes formés à l'ASMB depuis leur enfance, sont toujours licenciés à Belfort et bénéficient du soutien de la ville. Théo suit les traces de ses parents sportifs de haut niveau et Loïcia la voie tracée par son frère Maël qui a lui terminé sa carrière de danseur sur glace avec Mathilde, en représentant la France et terminant dixièmes, aux Universiades d'hiver. (Jeux olympiques universitaires) en 2017 à Almaty (KAZ).

UNE VOLONTÉ ET DU COURAGE EN COMMUN ET LA TÉNACITÉ DE DEUX FAMILLES QUI LES SOUTIENNENT

Loïcia avait 13 ans lorsque les jeunes sportifs ont quitté il y a quatre ans leur famille et leur région, pour pouvoir bénéficier de conditions

d'entraînement à leur niveau. Loïcia a la chance d'avoir trouvé une famille d'accueil dans laquelle elle peut s'épanouir.

Expatriés à plein temps à Villard de Lans, ils s'imposent un rythme de vie extrêmement dur toute l'année, sous la houlette de leur entraîneuse Karine Arribert en réussissant à allier leurs études et leur passion sportive. Théo est en STAPS à Grenoble avec un cursus aménagé et Loïcia passe en juin le bac série S en suivant ses cours de maths par correspondance.

La passion, les efforts et les investissements à tous niveaux payent et le couple depuis sa formation montre une certaine suprématie sur le plan national (quatre podiums dont trois titres de Champions de France). Loïcia, de son côté, cumule 9 podiums, dont 8 titres de Championne de France.

Fin février à Viry Chatillon, ils ont repris leur titre National, c'est le couple phare en catégorie junior et ils représentent fièrement la France. En Grands Prix internationaux ils se sont classés cinquièmes à Bratislava (SVK) et quatrièmes à Richmond au Canada. Ils terminent ensuite premiers à Olomouc (CZE) et Egnà (ITA) et second à Torun (POL).

Leurs résultats leur ont permis d'être sélectionnés pour représenter la France aux Championnats du monde



POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez leurs prestations sur YouTube en tapant Demougeot Lemerier

à Zagreb, où ils ont obtenus une excellente huitième place pour leur seconde participation (quinzième l'an dernier).

C'est un couple plein d'avenir, qui se fait remarquer tant par son charisme, que par ses choix musicaux osés, avec par exemple cette saison, du rock pour leur programme libre. Il leur reste encore 2 années dans cette catégorie pour continuer à gravir les sommets.

Fin avril, l'équipe des Vertacomoricoriens dont ils font partis, a conservé son titre de Champions du Monde de ballet sur glace à Epinal.

FÉLINS

LA PROLIFÉRATION DES CHATS : L'AFFAIRE DE TOUS !

Beaucoup d'entre vous contactent l'association Félis, car ils ont près de chez eux des chats errants qu'ils voudraient faire castrer pour de multiples raisons. Nous sommes bien conscients que différentes situations sont dérangeantes, seulement pour vous aider...

Financièrement parlant, beaucoup ne comprennent pas que nous demandions une participation financière de 70€ (+ 9€ d'adhésion - valable toute l'année) pour la castration et l'identification des chats qui ne leur appartiennent pas. Si nous reprenons le compte financier de l'année 2018, uniquement pour Essert, nous constatons très vite que nous ne pouvons pas, malgré la subvention annuelle de 1 000€ de la Mairie, répondre à vos demandes gratuitement. Certes, 79€ représente une somme non négligeable, mais gardez bien à l'esprit

que l'association prend une partie des frais à sa charge. Pour preuve, vous trouverez ci-dessous les tarifs moyens appliqués par un vétérinaire pour un particulier.

DES IDÉES PLEIN LA TÊTE...

Dans un souci de protection des chats, nous réfléchissons encore et toujours à des actions à mettre en place au sein de notre commune. Parce qu'une erreur est vite arrivée, sachez que nous essaierons désormais de publier sur le site internet de la Mairie les chats que nous castrerons et identifierons. Ainsi, si vous reconnaissez votre animal, merci de nous contacter afin de régulariser ses papiers. Dans un futur plus ou moins proche, nous aimerions établir un répertoire des chats de la commune. Pour cela, nous aurons besoin de la collaboration de tous. Vous trouvez cette idée bonne ? Au contraire vous la trouvez inutile ? N'hésitez pas à nous le dire via le coupon réponse ci-après.

Nathalie Bugolo
Association Félis

	Dépenses	Recettes	Observations
Subvention annuelle de la Mairie		1 000 €	
Frais vétérinaire : identification + castration et soins de chats errants déjà identifiés par l'association	2 245 €		- 12 chats mis en règle - 17 soins effectués
Adoptions et dons		870 €	9 adoptions effectuées
Bénéfices des ventes de fromages (Pâques et Noël)		125 €	
Frais annexes (achats de nourriture, matériel)	450 €		
Recyclage des bouchons plastiques		100 €	
TOTAL	2 695 €	2 095 €	

Nous avons besoin de vous !

LES ASSOCIATIONS

BARÈME D'HONORAIRES AU 1^{ER} FÉVRIER 2019

Acte	Tarif pour chat
Consultation suivant le jour (semaine, dimanche, nuit, férié...)	Entre 37 € et 97 €
Identification électronique (seule ou pendant un autre acte)	60 € ou 49 €
Tranquillisation pour examen	Entre 43 € et 50 €
CONSULTATION VACCINALE	
Thyfus, Coryza et Leucose	59 €
Test Sida - Leucose	39,80 €
CHIRURGIE	
Castration	62 €
Ovariectomie	99 €
Ovariohystérectomie 210,00	210 €

COUPON RÉPONSE

Bulletin à compléter et à rapporter à la Mairie d'Essert, au nom de l'Association Félis au plus tard le 15 septembre 2019

Nom
Prénom
Adresse

Je suis :

- ☐ Favorable à la répertoriation des chats de la commune
- ☐ Défavorable à la répertoriation des chats de la commune

Commentaires ou observations :

.....
.....
.....

Sàrl
Girault Paysagiste

Création - Entretien

113, Rue du Général de Gaulle
90850 ESSERT
Tél. 03 84 28 58 86
Fax 03 84 22 11 46



Sàrl Vivien
Girault Paysage

Création et entretien d'espaces verts

59 rue de Gaulle 06 42 20 19 90
90850 Essert vivien.girault@gmail.com

FOOT

Un tournoi U7-U9 très réussi et de qualité

Les vestiaires à peine terminés, c'est sous un beau et chaud soleil que s'est déroulé le tournoi annuel des jeunes footballeurs, catégories U7 et U9, dirigé de main de maître par le président de l'A.S. Essert, Philippe Pignard et de toute son équipe de soixante bénévoles.



Philippe Pignard,
Thierry Stunault,
Virginie Schloessinger



Neuf clubs avaient répondu à l'invitation, 26 équipes étaient en lice, dont 12 équipes U7 et 14 équipes U9, soit 85 enfants, dans une très bonne ambiance et sous le signe du fair-play. Parmi ces équipes, une équipe complète du F.C. Giro-Lepuix était composée de filles. Les jeunes ont évolué sur les belles installations sportives d'Essert. Les cinq terrains tracés sur le terrain d'honneur, ont vu se succéder sur la journée,

124 matchs de 7 minutes. Le coup d'envoi a été donné par les U13 le matin et par les U15 et les U18 du club l'après-midi, épaulés par trois dirigeants. Nos U13 vont jouer pour la première fois un tournoi international à

Couzon-au-Mont-d'Or, près de Lyon. Pour le financer, ils ont organisé une tombola toute la journée, avec pour premier prix un maillot d'Arsenal, le deuxième prix un maillot du F.C. Metz et le troisième prix

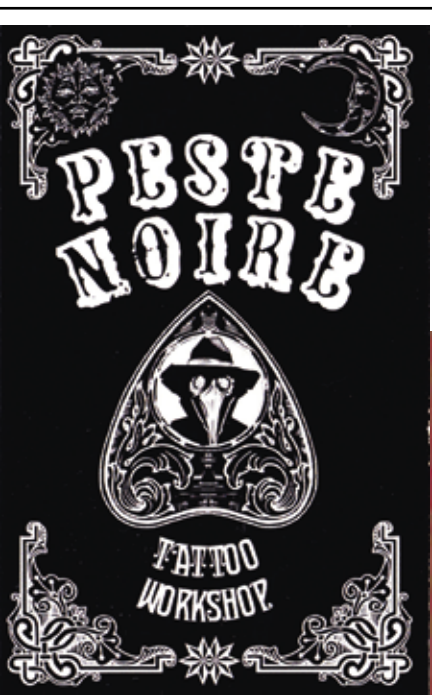
les chaussures de Maxence Prévot, le gardien de but du F.C. Sochaux-Montbéliard. Pour clore ce superbe tournoi, Monsieur le Maire Y. Gaume a procédé à la remise des médailles à tous les joueurs.

Le club d'Essert tient à féliciter toutes les personnes qui ont oeuvré durant cette journée, joueurs, U13, U15, U18, dirigeants, éducateurs, arbitres et parents, pour accueillir près de quatre cents personnes !



CONTACT

Philippe Pignard
Président du club
de football d'Essert
Tél : 06 65 16 82 86



HOMMAGE

MICHEL JACQUINOT ET RAYMONDE GERBEREUX

Nous avons perdu ces derniers temps, deux membres et amis du Conseil d'Administration du Foyer Culturel et Social d'Essert : Monsieur Michel Jacquinot et Madame Raymonde Gerbereux. Ces deux personnes étaient très attachées à notre association.



Michel, adhérent du Foyer depuis 50 ans, participait à la chorale, au ping-pong, était responsable du matériel et notre doyen. Très actif, toujours présent sur les manifestations, Jeun'Essertoises, Marché de Noël et autres, sans oublier les Puces, avant, pendant, après et surtout sans



compter son temps. Michel, ne nous laissant que des bons souvenirs a quitté ce monde le 9 novembre 2018.

Raymonde, Présidente du Foyer durant 15 ans, souriante, meneuse, responsable et animatrice du scrabble, du loto, de l'art floral, de la chorale, ne laissait rien au hasard dans sa manière d'organiser. Il y a 25 ans avec Jacques Peltier, Président à l'époque du Comité des Fêtes, Raymonde a lancé un Marché aux Puces, devenu aujourd'hui les célèbres « Puces d'SR » connues dans toute la région. Elle a été pour beaucoup dans ce qu'est devenue notre association à ce jour. Tout cela ne peut s'oublier. Raymonde s'est éteinte le 10 janvier 2019.

PLANNING

ACTIVITÉS DU FOYER CULTUREL ET SOCIAL D'ESSERT 2019-2020

ACTIVITÉS	CONTACTS			HORAIRES
ACTIVITES SPORTIVES				
BADMINTON	Alain Gruhier	03 84 21 02 16	badmin25@laposte.net	vendredi 19h30 à 21h
TENNIS DE TABLE	Pascal Demougeot	06 30 26 17 44	pascal.demou@wanadoo.fr	mercredi 18h30 à 20h
JUDO Enfants	Thierry Deval	06 71 62 01 76	thierry.deval5@orange.fr	mardi 17h30 à 18h30 et 18h30 à 19h45
MARCHE	Alain Lehec Gérard Robert	06 43 33 21 15 06 61 70 25 73	alain.lehec@yahoo.fr grobert850@gmail.com	mardi 13h30 ou 14h tous les 15 jours
GYM	Rachel Castallan	07 82 60 24 72	ba.casta@gmail.com	mardi 20h10 à 21h10
GYM DOUCE	Rachel Castallan	07 82 60 24 72	ba.casta@gmail.com	mardi 9h à 10h
PILATES	Rachel Castallan	07 82 60 24 72	ba.casta@gmail.com	mardi 19h à 20h
DANSE				
ZUMBA	Rachel Castallan	07 82 60 24 72	ba.casta@gmail.com	jeudi 20h15 à 21h15
COUNTRY	Agnès Gsegner	03 84 21 41 19	daniel_gsegner@hotmail.fr	mardi 20h à 21h30
LOISIRS CREATIFS				
ENCADREMENT	Andrée Grasset	09 53 18 90 95 / 06 83 24 55 39	andreegrasset@yahoo.fr	lundi 14h à 17h
SCRAPBOOKING	Andrée Grasset	09 53 18 90 95 / 06 83 24 55 39	andreegrasset@yahoo.fr	samedi 14h à 18h
BRODERIE	Claire Fetscher	03 84 56 12 72 / 06 84 74 75 25	ser.quentin@orange.fr	mercredi 14h à 17h
PEINTURE	Monique Mazzia	03 84 90 09 78	francismazzia@gmail.com	mardi de 9h à 12h
CHANT				
CHORALE	Francis Mazzia	03 84 90 09 78	francismazzia@gmail.com	mardi 20h à 21h30
AUTRES				
ITALIEN	Michaela Toson George	06 28 59 41 01	michaelatosongearge@neuf.fr	mardi 16h à 17h30
PHOTO	Jacky Morey Alfred Breitel	06 70 94 55 28 03 84 21 78 52	moreyjacques@neuf.fr fred.breitel@wanadoo.fr	mercredi de 14h à 15h30
INFORMATIQUE	Alfred Breitel (merc.) Antoine Brolli (sam.) Philippe Breitel	03 84 21 78 52 07 85 45 53 01 06 19 37 35 97	fred.breitel@wanadoo.fr antoine.brolli@laposte.net	mercredi 15h45 à 17h15 mercredi 9h30 à 11h

Les dates de reprise ainsi que les lieux des activités seront actualisés fin août 2019. Ce document sera également disponible à l'accueil de la Mairie fin août



EN SAVOIR PLUS

Mis à jour régulièrement, n'hésitez pas à aller sur le site du Foyer culturel et social d'Essert : foyer-essert90.fr.



CONTACT

Daniel Gsegner, Président
13 rue Jacques Prévert
90850 Essert
03 84 21 41 19

Une seule adhésion est obligatoire quel que soit le nombre d'activités :
• 12€ Essertois
• 15€ Extérieurs

ÉVÉNEMENT

Fête de la Jeunesse du 25 mai

Ce devait être la plus belle fête de la Jeunesse pour marquer les 30 ans du Comité des fêtes, mais l'après-midi a été perturbée par le violent orage qui a arrosé abondamment la place de la mairie vers 16h30.



Jean-Jacques Lang
Président du Comité des Fêtes



Bien que le nombre de passeports délivrés soit similaire aux précédentes éditions, les enfants n'ont pu profiter pleinement de toutes les activités proposées et notamment

les grosses structures gonflables présentes dans la cour de l'école Tazieff ont été rapidement impraticables. Malgré cela, les activités proposées par le Comité des fêtes et les

associations d'Essert ont fait le bonheur des enfants et les ateliers de la semaine de parentalité de la mairie ont intéressé bon nombre de parents accompagnés de leurs enfants.

“ Un grand merci aux 70 bénévoles qui ont collaboré à la préparation et la réalisation de cette après-midi dédiée aux enfants.



REPRÉSENTATION

THÉÂTRE À ESSERT LE SAMEDI 12 JANVIER À 20H

Pour leur 10^e année de passage à Essert, les sympathiques comédiens de la Troupe du Grammont ont fait salle comble avec leur toute nouvelle création intitulée « Le gang des mamies flingueuses ». Pendant près de deux heures, le public a ri des facéties de ces grand-mères en quête d'argent facile. Une belle soirée organisée par le Comité des fêtes, qui reverse tous les bénéfices aux comédiens. Après le spectacle, ce fut également l'occasion de fêter avec les comédiens le début d'année et d'entamer cette trentième année du Comité des fêtes.

RÉCOMPENSE

REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2018

Lors de l'assemblée générale du Comité des fêtes d'Essert du vendredi 25 janvier, les lauréats du concours communal des maisons fleuries ont été récompensés. Tout en regrettant que le nombre de participants diminue d'année en année, du fait de la sécheresse et des restrictions d'arrosage notamment, le Comité des fêtes tenait à les remercier pour leurs efforts de fleurissement. Au premier rang des quatre catégories représentées, on y trouve : M. Jean-Charles Cambi (22 rue des Écoles) M. et Mme Marc Jacquel (5 Ter rue Raspiller) Mme Jocelyne Gilbert (21 rue des Eglantines) M. Claude Roveda (11 rue des Vergers)



ANNIVERSAIRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DES FÊTES LE 25 JANVIER

L'assemblée générale du Comité des fêtes qui a eu lieu vendredi 25 janvier en mairie d'Essert a connu une belle affluence avec 62 personnes présentes, chiffre jamais égalé jusqu'alors, preuve pour son président Jean-Jacques Lang que les membres et bénévoles du Comité ont à cœur de poursuivre l'animation des manifestations communales. Il est vrai que 2019 marque une date importante puisque le Comité des fêtes compte 30 ans d'existence cette année. Créé en 1989, le Comité des fêtes n'a cessé de grossir et certaines manifestations sont devenues importantes et très appréciées, à l'image des Puces d'Essert qui sont menées conjointement avec le foyer culturel et social. Après le déroulement normal d'une assemblée générale, les membres du CA et les bénévoles ont été invités à partager un buffet et bien sûr un gâteau d'anniversaire.

ACTIONS

EEN « Agit-hâteur » d'idées

FESTIVAL DES Gobelets du 1^{er} au 12 AVRIL

Gros impact sur le public pour une empreinte « plastique » réduite !!

Merci au Super U de nous avoir permis de booster la prise de conscience qu'il est devenu urgent de dire Stop aux gobelets jetables pour les remplacer par des gobelets réutilisables, sans attendre la Loi de janvier 2020. Bourse d'échanges ou d'achats pour se faire plaisir et faire du bien à la Planète en redonnant plusieurs vies à vos gobelets qui dorment au fond des placards. Initiée dès novembre 2017 avec Éléa en service civique et malgré quelques

réticences deci-delà...

l'idée de mettre à disposition ces gobelets lors des manifestations locales se propage, elle a déjà été reprise par une collectivité et une banque du département ! Empreinte Eco Nature se félicite de ses actions de terrain qui ne laisse plus indifférent.



RENDEZ-VOUS

Rando VTT : le 3^e dimanche de chaque mois de 9h30 à 12h30 avec Sébastien.

INFOS PLUS

Adhésion : 8 € ou 5 € + 3 points P'luch

CONTACT

06 74 64 20 89
09 98 12 30 37
9 rue du caporal Rebel
empreintenature@gmail.com



Daniel Kaster
Président Empreinte-Eco-Nature
Véronique Genet
Trésorière Empreinte-Eco-Nature

TROC NATURE



Du 26 août au 11 octobre. Petit «marché» ouvert à tous ! Fruits et légumes de nos jardins pour consommer sain. Tarifs préférentiels aux adhérents.



Visites du jardin d'EEN pour les adhérents (sur RdV auprès du Président).



EEN continue de reprendre pour 1€ ou 1P'luch :
- 5 verrines à confiture style Bonne Maman, Confipote ou sauce barbecue
- 4 bouteilles en verre à couvercle 5 cm « twistoff ».
- 3 bouteilles étoilées.
- 2 bocaux de stérilisation.
- 1 gobelet réutilisable état neuf.

LOCATION DE Gobelets pour les Associations

- 5 € le lot de 100 (10 € si retour non lavés jour J ou J+1 maximum).
- tout gobelet manquant ou abîmé facturé 1€.
- 400 gobelets en stock actuellement.



POUR LES COLLECTIONNEURS OU AMATEURS, RETROUVEZ-NOUS SUR NOTRE STAND

- Dimanche 8 septembre aux Puces d'Essert.
- Mi-octobre au pressage de jus de pommes de Raphaële Koell - place de la Mairie.
- Samedi 19 octobre au 2^e Festival des Gobelets (jour du Troc Plantes), Logis d'Amitié

POUR LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE



En projet :

- Sacs en filet coton, faits-maison, à la place des sacs plastique pour vos fruits et légumes en magasins (un sac offert aux adhérents).
- Petits composteurs de marc de café pour le bureau ou l'appartement.
- Commandes groupées d'arbres fruitiers à l'automne.
- Création d'une liste de diffusion = solution «digitale» d'échanges de fruits et légumes en complément du stand de Troc.
- Achat ou location de « Modulo-Tri » pour compacter les canettes en métal et bouteilles plastiques lors des manifestations locales.

“ Et bien sûr vos idées sont les bienvenues...”

SOUVENIR

COMMÉMORATION
DE L'ARMISTICE

Pierre Monnier

Président des Anciens
Combattants

Ce 8 mai, comme chaque année, les Essertois et les élèves des écoles, se sont rassemblés devant le monument aux Morts et le Carré Militaire. Les enfants ont rendu hommage aux victimes de la Seconde Guerre mondiale, dans la citation des noms de ces

hommes, morts pour la France et ont chanté La Marseillaise et l'Hymne Européen, « Ode à la Joie ». Le Maire Yves Gaume et le Président des anciens combattants Pierre Monnier ont salué ce devoir de mémoire.

ANIMATION

L'expo-vente du Réveil

L'expo-vente du Réveil a eu lieu le dimanche 8 avril 2018. Après un démarrage difficile le matin et en début d'après-midi, les exposants ont été bien occupés et heureux d'accueillir les nombreux visiteurs.

Comme d'habitude, quatre stands étaient installés :

- 1/ La vannerie avec Mauricette, Marie et Juliette qui ont vendu les œuvres exécutées chaque lundi par tous les membres de cet atelier.
- 2/ Le stand tricot, couture et confitures maison tenu avec maestria par Charlotte, spécialiste des chaussons bébé et Josette.
- 3/ Le stand bric-à-brac avec Bernard et Catherine.
- 4/ Le stand pâtisseries avec Josette II, Marie-Louise et Pierrette.



La buvette prévue pour se détendre et se désaltérer était tenue par Fernand et Denise. Quant au Président, Jean-Paul Develter, il a accueilli les visiteurs.

Pierrette et
Jean-Paul Develter
Président du réveil

AMITIÉ

En juillet prochain à Essert,
jumelage et jardinage feront
bon ménage

Douze ados irlandais viendront prêter main forte à huit jeunes d'Essert et alentour pour créer les jardins du jumelage, et cultiver durablement les échanges interculturels et la solidarité dans un esprit d'économie et de partage des ressources.

Marie-Christine Grandjean
Présidente du Comité de Jumelage

Le comité recherche une famille d'accueil pour deux jeunes irlandaises âgées de 13 ans.

PROJET JEUNES POUSSES DU 23 AU 30 JUILLET 2019

Il reste 3 places pour le séjour collectif aux Grangettes (www.cpld-grangettes.fr)

MARDI 23

6 filles et 6 garçons de Ballinamuck, âgés de 13 à 17 ans arrivent à Essert. Accueil en familles et repas partagé au Logis d'amitié.

DU MERCREDI 24

AU VENDREDI 26 AU SOIR

Séjour collectif franco-irlandais au centre de vacances « Les Grangettes » au bord du lac Saint-Point. Activités de découverte sportive et culturelle du milieu jurassien.

VENDREDI 26 AU SOIR

Retour dans les familles d'accueil

DU SAMEDI 27

AU LUNDI 29

Activités locales et réalisation de carrés à jardiner (fabrication, décoration et plantation) offerts à l'usage de la population, en différents lieux de la commune.

MARDI 30

Départ du groupe irlandais.



INFOS PLUS

Coût par jeune : 162€, dont 50% pris en charge par le comité de jumelage, soit 81€ à la charge de la famille.



Après les berges du Shannon en 2018, ce sont les rives du Lac Saint-Point qui accueilleront le groupe franco-irlandais cet été.

INTERVIEW

Lana, une jeune Essertoise adepte des échanges et engagée dans la lutte pour le climat, présente le projet Jeunes Pousses.

« Dans une optique de culture responsable et d'entraide, nous, jeunes du jumelage Essert Ballinamuck, avons eu l'idée de

construire à l'aide de matériaux recyclés et durables, des bacs à légumes en bois, pouvant accueillir des plants de légumes, des petits fruits et des plantes aromatiques. Les bacs seraient agencés et dimensionnés en fonction du lieu où ils seront positionnés, en faisant attention à ne pas obstruer la voie publique et ne pas perturber le paysage alentour. Les bacs seront construits et plantés par les jeunes participants français et

irlandais à la rencontre organisée du 23 au 30 juillet 2019 par le Comité de Jumelage. Ces bacs seront à disposition de tous les Essertois, ils pourront en récolter les productions, et s'ils le veulent, aider à l'entretien et s'impliquer dans le processus de fabrication. En effet nous avons conscience que pour que ce projet qui nous tient à cœur fonctionne, nous avons besoin de toute l'aide possible, de la construction des bacs à leur entretien dans la

durée. Nous tenons à essayer de mettre en place cette idée de partage lié à la notion d'une culture bio responsable à Essert. De plus cela permettrait à ceux qui n'ont pas de jardin de s'adonner à cette activité et de faire vivre ces petits carrés de verdure au sein du village. De son côté, le comité de jumelage s'engage à assurer l'entretien de ces petits espaces cultivés pour qu'ils ne soient jamais laissés à l'abandon. »



CONTACT

lane.moinault@gmail.com
vinc.lpz@hotmail.com

Projet Jeunes
Pousses, à
l'initiative
des jeunes du
jumelage Essert
Ballinamuck

NAISSANCES

KHEM Jannah
Née le 13/01/2019

PEQUIGNOT Louis
Né le 03/02/2019

BOUILLET Erwan
Né le 18/02/2019

EL HAMRAOUI Sabri
Né le 01/03/2019

SOYLU Yigit
Né le 02/03/2019

HERBACH Lucie
Née le 07/03/2019

HERBACH Justine
Née le 07/03/2019

ARROUSSI Mohamed
Né le 10/03/2019

BARRAUX Miah
Née le 16/03/2019

MARTIMORT Alix
Née le 09/04/2019

BERIBECHE Jouneyd
Né le 13/05/2019

DELLALI Maya
Née le 14/05/2019

ACQUAVIVA Adam
Né le 15/05/2019

HAMADOU Ilyès
Né le 22/05/2019

MARIAGES

CAMUS Mathieu
et DIRAND Justine
Mariés le 27/04/2019

GRUS Vivien
et COURTOT Coraline
Mariés le 04/05/2019

DÉCÈS

YAHOUÏ Sadek
Décédé le 24/12/2018

ROY Gaston
Décédé le 27/12/2018

DUBAIL Colette
Décédée le 01/01/2019

VANATTI ép GERBEREUX Raymonde
Décédée le 10/01/2019

PY Vve PERRENOUD Claude
Décédée le 29/01/2019

SAVIO ép SCHMITT Marie-Antoinette
Décédée le 15/02/2019

VALENTIN vve SARRAZIN Cécilia
Décédée le 15/03/2019

MARIE Jean
Décédé le 04/04/2019

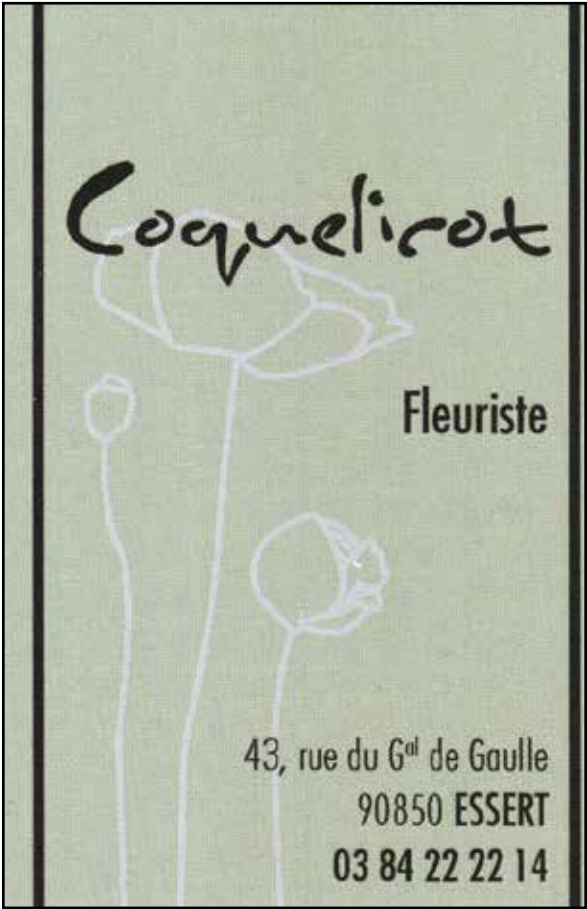
PESCAY Roger
Décédé le 18/04/2019

TRABACH-MANGEAT Claudi
Décédé le 24/04/2019

PATAT André
Décédé le 21/05/2019

FORTE Jean
Décédé le 24/05/2019

MARION ép LEVEL Jocelyne
Décédé le 28/05/2019



TRIBUNE MAJORITÉ

Notre PLU pour la deuxième fois a été transmis au tribunal administratif pour le seul but d’obtenir son annulation.

4 familles résidant au Côteau contestent la conformité de celui-ci alors que tous les organismes interférant, plus de 15 sur ce PLU avaient confirmé leur avis favorable. Ces 4 familles afin de préserver leur petit privilège remettent en cause à nouveau la décision des élus de créer un espace constructible soit 13 parcelles et un immeuble de 9 appartements.

Projet générateur de retombées financières pour la commune des plus opportuns dans la conjoncture actuelle (Taxe sur les terrains mis à la construction, Taxe d’aménagement, Taxe foncière, Taxe d’habitation).

Cette contestation confirme leur action nuisible au bon fonctionnement de notre collectivité : Nouvelles démarches administratives et financières, non rentrées des taxes, frais d’avocats et surcroît de travail pour nos employés administratives.

Encore un exemple concret de faire passer ses intérêts personnels avant l’intérêt général et de sacrifier 4 années de travail des élus et des services administratifs à l’élaboration de ce PLU.

TRIBUNE OPPOSITION

Groupe Essert Ambition Commune

Les démissions simultanées, lors du conseil municipal du 19 décembre dernier, de la première adjointe, responsable de l’action sociale, et du deuxième adjoint, en charge des finances, sont révélatrices de sérieux dysfonctionnements au sein du groupe majoritaire. Ces deux élus, qui exerçaient depuis le précédent mandat des responsabilités de premier plan au sein de l’exécutif, ont expliqué les motifs de leur départ, et il ne nous appartient pas de relayer leur parole. En revanche, il est incontestable que la gestion communale s’en trouve appauvrie, en termes de compétences et d’expérience. Pour preuve, il a fallu embaucher une deuxième comptable prématurément afin de pallier la perte de ressources humaines, ce qui a pour effet d’augmenter la masse salariale durant plusieurs mois. Fait plus grave, il apparaît que l’exécutif, qui n’a jamais esquissé dans aucun domaine la moindre tentative de concertation et encore moins de participation citoyenne, exclut toute voix divergente même parmi les siens. Ainsi notre commune est dirigée de manière toujours plus centralisée, autoritaire, et solitaire.

D’autres questions municipales sont abordées sur notre site www.essert.org où une boîte de dialogue permet aux Essertois-es de communiquer avec nous, élus du groupe Essert Ambition Commune.



NEURONES EN ACTION

Formez 31 mots en assemblant deux pavés de lettres. Ils peuvent être utilisés plusieurs fois. Seuls les noms communs au singulier, les verbes à l’infinitif et les adjectifs sont admis.



Solution cachée dans la revue

1.

2.

3.

4.

5.

6.

7.

8.

9.

10.

11.

12.

13.

14.

15.

16.

17.
18.

19.

20.

21.

22.

23.

24.

25.

26.

27.

28.

29.

30.

31.



HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE	
Lundi	10h - 12h et 13h30 - 17h30
Mardi	10h - 12h et 13h30 - 17h30
Mercredi	10h - 12h et 13h30 - 17h30
Jeudi	10h - 12h et 13h30 - 17h30
Vendredi	10h - 12h et 13h30 - 17h30
Contact	mairie@essert.fr / 03 84 21 33 20

MÉDIATHÈQUE	
Mardi	13h30 - 17h30
Mercredi	10h - 12h / 13h30 - 17h30
Jeudi	13h30 - 17h30
Vendredi	13h30 - 17h30
Samedi	9h - 12h
Contact	mediatheque@essert.fr / 03 84 90 45 72

ATTENTION
Horaires d'été
en page 24



PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

- > 16 septembre / à 20h
- > 12 novembre / à 20h
- > 16 décembre / à 20h

DE VOUS À NOUS N°50

Bulletin municipal édité par la Mairie d’Essert.
Directeur de la publication : Yves Gaume. Rédaction : Nathalie Dufour. Conception graphique et impression : Elephant Com and Events. Tirage à 1 700 exemplaires.

Merci à l’équipe des bénévoles qui distribuent gratuitement ce bulletin.

La Paillotte Comtoise

59b rue du Général de Gaulle
90850 ESSERT
03 84 23 59 47



Horaires d'ouverture :

Lundi : midi et soir
Mercredi : soir
Jeudi : midi et soir
Vendredi : midi et soir
Samedi : soir
Dimanche : soir



LABBAYE

90850 ESSERT



**FIOUL- GASOIL
GNR BO**

PAIEMENT TROIS FOIS SANS FRAIS
PAR CB

03 84 21 32 34

labbaye@labbaye.fr

L'énergie est notre avenir, économisons là !



Parking

Guichet libre-service
7/7 de 6h à 22h

DÉCOUVREZ

L'ARTISAN DU PAIN

PAINS DE TRADITION FRANÇAISE - VIENNOISERIES - PÂTISSERIES
SALON DE THÉ - SANDWICHERIE FINE



Baguettes farine label rouge
Large choix de pains spéciaux
Viennoiseries maison tout au beurre

HORAIRES D'OUVERTURE

Du mardi au samedi
6h45 - 19h15
Dimanche
7h - 12h30



Michael Chassard

50 rue du général de Gaulle
90850 ESSERT

@lartisandupainessert



Crédit Mutuel

BELFORT OUEST

Assurance - Protection du domicile
Téléphonie mobile - Epargne
Tous financements

1 rue Jean Dollfus - 90000 Belfort

03 84 46 55 01